UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Université de Strasbourg

OPERATION CAMPUS

Candidature de l'Université de Strasbourg
Dossier de candidature

lettre des présidents

Madame la Ministre,
Mesdames, Messieurs les membres du comité d'évaluation.

Objet : lettre de présentation de l'opération campus pour l'université de Strasbourg.

Vous trouverez ci-joint le dossier complet présenté par l'université de Strasbourg dans le cadre de l'Opération Campus. Ce projet s'inscrit dans la perspective de la fusion des trois universités strasbourgeoises qui sera effective au premier janvier 2009, et doit donc être considéré comme un accompagnement et un prolongement naturel de cette fusion, fruit d'un travail entrepris depuis 2003. L'Opération Campus est donc pour nous un outil privilégié au service d'un projet d'ambition forte, visant à atteindre l'excellence à l'échelle mondiale, et à positionner l'université de Strasbourg comme une référence au niveau européen.

Suite aux remarques émises par le comité d'évaluation nous avons amendé le projet initial selon quatre axes:

1) Les perspectives pédagogiques et scientifiques dans lesquelles se situent les opérations proposées ont été développées, de façon à mieux expliciter les complémentarités entre les chantiers de l'opération campus et la stratégie générale développée par l'université de Strasbourg, décrite dans son projet d'établissement. Nous avons ainsi tenté de montrer comment l'opération ne peut ? à elle seule représenter l'ensemble de cette stratégie de formation et de recherche, et qu'il est impératif de la replacer dans un cadre général, à côté et en complément d'autres outils. C'est cette politique globale qui permettra de faire de l'université de Strasbourg un campus de réputation mondiale, en développant les interfaces et les synergies entre disciplines et en favorisant les coopérations scientifiques nationales, internationales et transfrontalières.

2) L'opération a été recentrée sur les infrastructures situées en ville et qui abritent 75% des étudiants strasbourgeois. Ceci correspond à notre volonté de dynamiser l'image d'une université dans la ville et ouverte sur la ville. Nous avons cependant tenu à ne pas isoler artificiellement ces opérations, mais bien au contraire à les inclure dans une stratégie de développement concerté et harmonieux de tous nos sites : Centre ville, Cronenbourg et Illkirch. C'est pour préserver cette stratégie globale que l'ensemble de ces opérations est présenté ici, tout en individualisant clairement celles d'entre elles qui relèvent des financements de l'Opération Campus.

3) Les partenariats privés ont été précisés, en montrant comment les opérations prévues pourront s'intégrer dans la politique de valorisation et de collaboration industrielle qui est déjà un atout reconnu de l'université de Strasbourg.

4) La participation des collectivités locales a été précisée, tant dans ses aspects politiques que pour ce qui concerne leur quote-part dans les financements consolidés. Il convient aussi d'insister sur les dimensions originales, moins facilement chiffrables, que pourront prendre certaines des participations des collectivités : la fourniture du foncier de certaines opérations, le retour dans le domaine public de surfaces universitaires, ou l'aide constante des services techniques dans le montage des projets. Ne faut-il pas mentionner le contrat triennal, strabourg capitale européenne, qui constitue une spécificité strasbourgeoise et qui permet le financement de nombreux projets?

Le projet « Opération Campus » doit ainsi parachever les fondements de l'université de Strasbourg en spécifiant mieux les principaux sites pour en enrichir la cohérence scientifique, et en améliorant tant les conditions de travail de ses étudiants et personnels que l'inscription de l'université dans la ville et son ouverture à la société. C'est à ce prix que pourra pleinement se réaliser l'ambition de faire de Strasbourg un site universitaire européen de référence. Nous espérons que vous partagerez cette ambition et que vous aurez à cœur de soutenir ce projet.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs les membres du comité d'évaluation, à l'expression de nos sentiments dévoués

sommaire

Université de Strasbourg

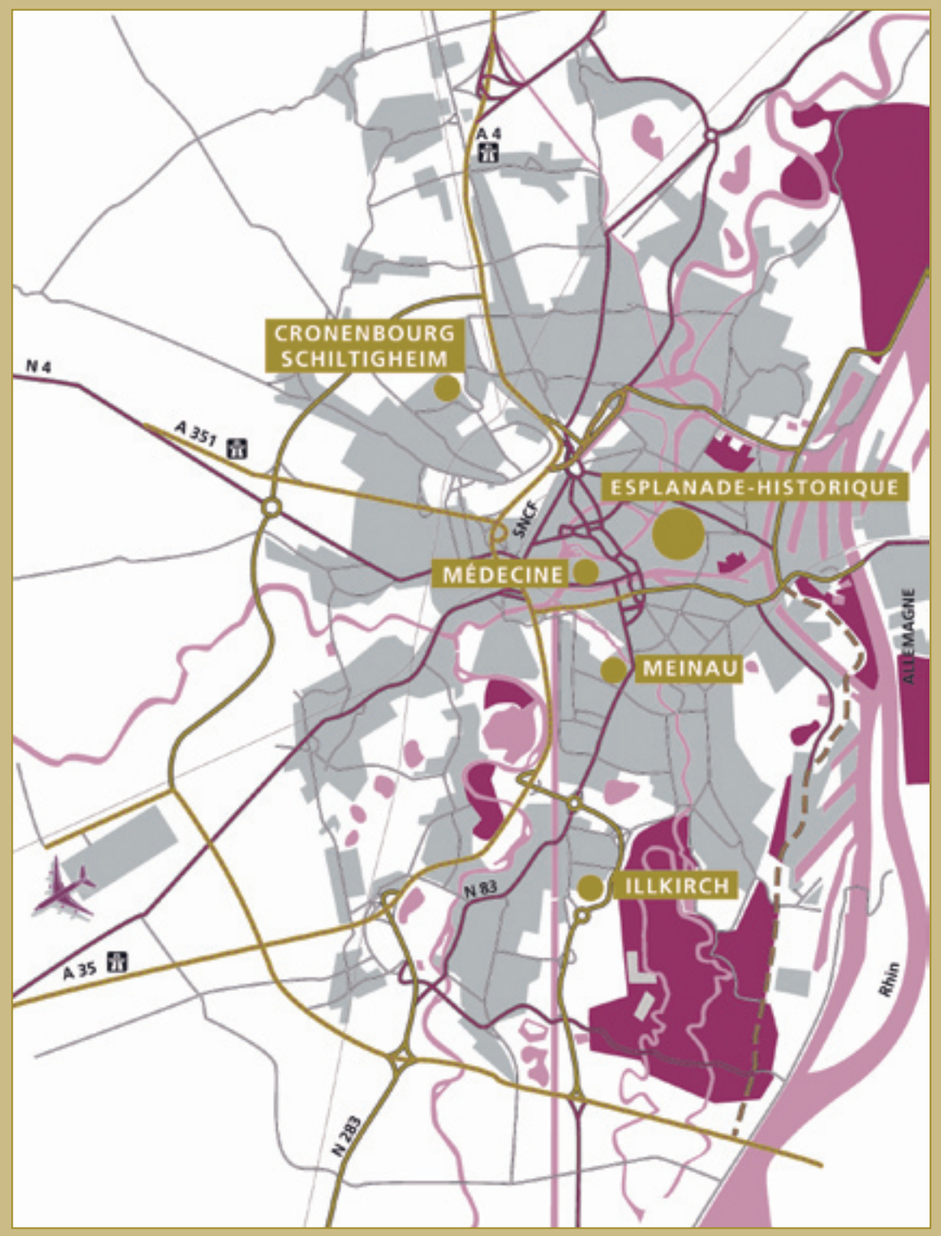

L'UDS en chiffres

Quelques éléments sur le rayonnement scientifique et technologique de l'Université

Activité de recherche
– 85 unités de recherche labellisées (CNRS, INSERM, INRA)
– 2926 chercheurs dont 1556 enseignants chercheurs rattachés aux unités de recherche et 634 chercheurs EPST (532 CNRS, 92 INSERM, 10 autres EPST)
– 9 Ecoles Doctorales sur le site strasbourgeois
– 1 Maison des Sciences de l'Homme (MISHA)
– 1 Collège Doctoral Européen
– 2500 Doctorants
– 380 thèses annuelles
– 2670 publications en moyenne annuelle (2005-2007) (journaux avec comité de lecture)

Personnels
– 1572 enseignants chercheurs (y compris ceux non rattachés à une unités de recherche EPST)
– 348 Enseignants chercheurs non titulaires (hors moniteurs comptabilisés comme doctorant)
– 307 Autres enseignants
Personnel BIATOS université : 2349
Personnel EPST : 746

Distinctions
– 1 Prix Nobel
– 15 Académiciens
– 21 Enseignants chercheurs à l'IUF

Étudiants
42.000 étudiants dont 20% d'étrangers

Master
3900 Etudiants en master 2e année dont 70%

École
4 écoles d'ingénieurs, soit 251 Diplômés
2 écoles ou instituts délivrant un diplôme à Bac +5 ou bac +4
Soit un total de 2100 inscrits

IUT
3 IUT, 12 Départements
2009 inscrits en 2007/2008
Nombre d'étudiants sortant des IUT en fin de 2e année :
70% marché du travail ou poursuite des études dans un autre établissement
Taux d'échec en première année : 10%

Formation continue
Pour l'université Louis Pasteur le département de formation permanente gère actuellement plus de 500 stages accueillant 6700 stagiaires pour un budget de 4,41 millions d'euros.
Pour l'université Marc Bloch, le service commun de formation continue accueille actuellement près de 2000 stagiaires pour un budget de 1,4 millions d'euros.
Au 1er Janvier, les services vont fusionner et se regrouper en un site.

Valorisation
Nombre de contrats gérés :
488 pour un volume de 19,6 Millions d'euros
(Source ULP - 2007)
L'université Louis Pasteur a signé avec l'INSERM le premier accord de mutualisation de la valorisation des brevets.
Incubateur d'entreprise SEMIA (20 entreprises)

Pôles d'excellence
– RTRA Chimie
– IGBMC et Clinique de la Souris
– 5 jeunes chercheurs d'excellence récompensés par l'ERC
– 65 contrats européens (6e PCRD) et 4 (7e PCRD)
– 36 projets ANR au 31 Mars 2008

Objectifs en Matière d'insertion professionnelle
Proposer des licences adaptées à l'emploi, ou vers des parcours d'excellence
Favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants
Faciliter la formation tout au long de la Vie

Objectifs en matière de partenariats
– l'Université de Strasbourg est membre fondateur d'EUCOR (Confédération des Universités du Rhin supérieur), qui comprend la Suisse avec Bâle et l'Allemagne avec Karlsruhe et Fribourg (deux universités parmi les 10 universités d'excellence allemandes).
– l'Université de Strasbourg est membre fondateur de la LERU (Ligue des universités européennes de recherche)
– l'Université de Strasbourg est partenaire du Pôle à vocation mondiale Innovations Thérapeutiques et des Pôles Fibres Grand-Est et Véhicule du Futur.

Cronenbourg Schiltigheim

1. Délégation Alsace du CNRS
2. Service du réacteur nucléaire universitaire (SRNU)
27. Institut de recherches subatomiques (IReS)
28. Laboratoire de physique et applications des semi-conducteurs (PHASE)
40. Centre d'accueil des chercheurs
60. Centre d'écologie et de physiologie énergétiques (CEPE)
69. Institut de physique et de chimie des matériaux de Strasbourg (IPCMS)
74. Centre d'études de physiologie appliquée (CEPA)
75. Institut Charles Sadron
80. Restaurant universitaire et des personnels
90. Institut franco-allemand de recherches sur l'environnement (IFARE)
93. Laboratoire d'électronique et de physique des systèmes instrumentaux (LEPSI)
100. a) École européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM)
b) Hall de technologie ECPM
120. IUT Louis Pasteur

Bâtiments de l'Université Louis Pasteur
Bâtiments du CNRS
➤ Entrées principales

(Source : Université Louis Pasteur - Service de la communication > Numérotation des bâtiments en référence à la Boussole des campus (document réalisé par le Pôle universitaire européen)

Esplanade-Historique

Avenue de la Forêt-Noire
Place Brant
Place de l'Université
PALAIS UNIVERSITAIRE
CROUS
Rue Sainte
Rue des Universités
Boulevard de la Victoire
Boulevard d'Austerlitz
Boulevard de la Marne
Boulevard d'Austerlitz
Boulevard d'Austerlitz
Voir médaillon
Rue de la Comète
Avenue de la Fée d'Alsace
Boulevard des Alliés
Rue Hoche
Rue Lamarck
Rue Lavoisier
Rue Pasteur
Rue Blaise Pascal
Rue Gustave Adolphe Hirn
Rue Louis Pasteur
Rue Marie Curie
Rue Marie Curie
Rue Marie Curie
Rue Jean Marie Lehn
Rue Jean Marie Lehn
Rue Jean Marie Lehn

Illkirch

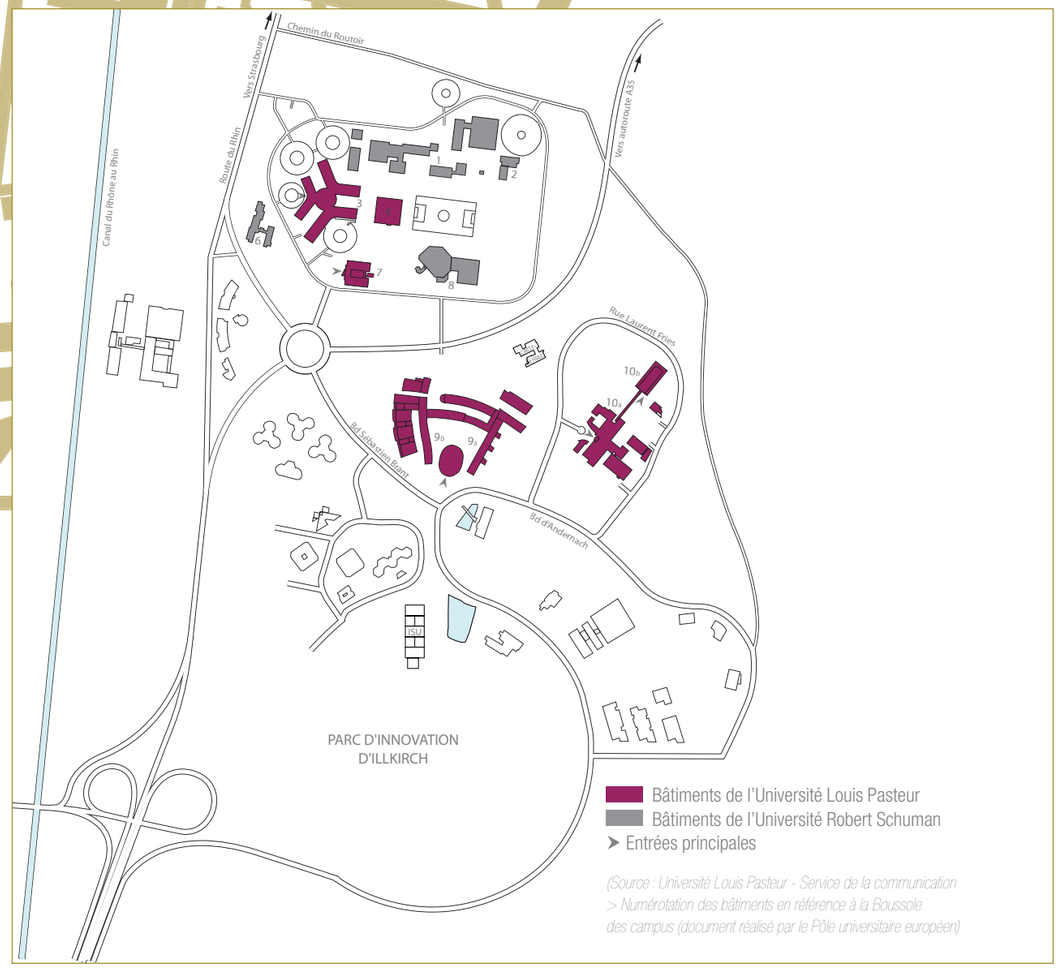

(Source : Université Louis Pasteur - Service de la communication > Numérotation des bâtiments en référence à la Boussole des campus (document réalisé par le Pôle universitaire européen)

1. IUT Strasbourg Sud (Université Robert Schuman)
2. Association régionale du conservatoire nationale des arts et métiers (ARCNAM)
3. Faculté de pharmacie
4. Bibliothèque de pharmacie
6. Cité universitaire
7. Centre d'analyses et de recherches (CAR)
   - Département hydrologie et environnement
   - Département contrôle alimentaire
   - Département analyse du médicament et des cosmétiques
8. Restaurant universitaire
9. Pôle API
   a) École supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS)
   b) École nationale supérieure de physique de Strasbourg (ENSPS)
10. a) Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC)
    b) Institut clinique de la souris

Médecine

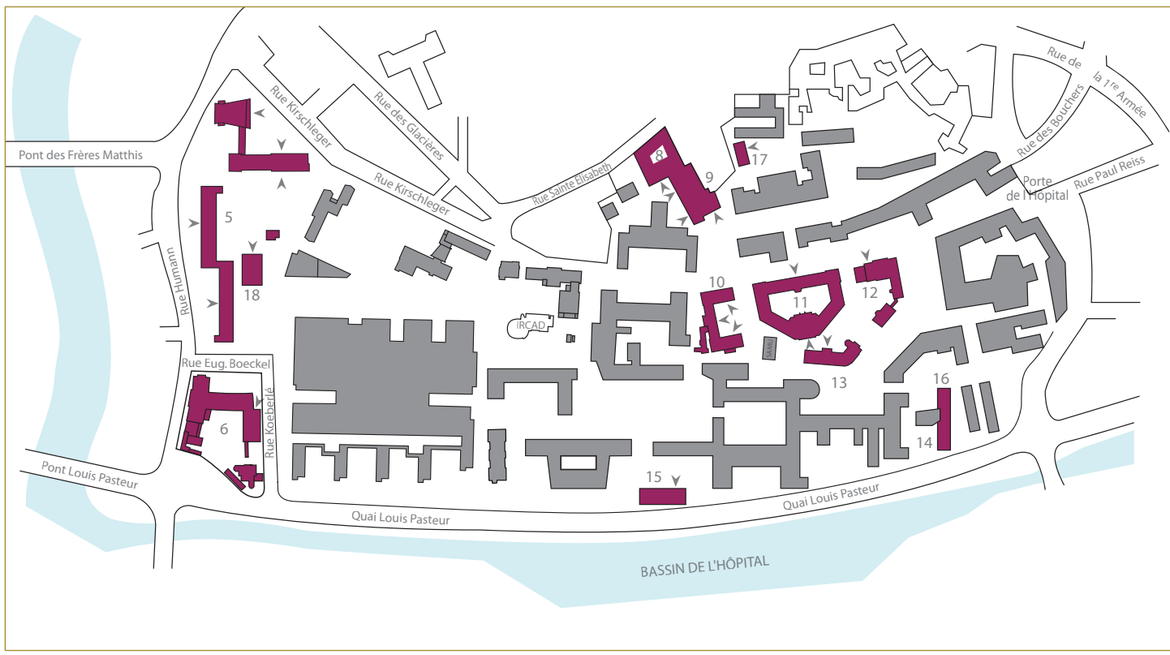

5. Faculté de médecine
6. Institut de bactériologie, parasitologie, virologie
8. Faculté de chirurgie dentaire
9. Institut d'hygiène + TP dentaire
10. Département d'anesthésiologie, pédopsychiatrie
11. Institut d'anatomie normale et pathologique
12. Institut d'hématologie et d'immunologie
13. Institut de physique biologique
14. Amphi Clinique médicale B
15. Bâtiment Poincaré
16. Laboratoire de pathologie interne et expérimentale
17. Pavillon Laveran
18. Forum médecine

(Source : Université Louis Pasteur - Service de la communication > Numérotation des bâtiments en référence à la Boussole des campus (document réalisé par le Pôle universitaire européen)

Texte du projet

1. L'Université de Strasbourg, un projet sans équivalent

L'université de Strasbourg : une fusion exemplaire

Les trois universités de Strasbourg (Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman) se regrouperont le 1er janvier 2009 en une université unique. Au cœur de l'Europe, héritière d'une grande tradition née de l'humanisme du XVIe siècle, cette nouvelle Université de Strasbourg offrira des formations et des recherches pluridisciplinaires qui, en raison de leur concentration et de leurs synergies en un même lieu, seront d'une diversité et d'une richesse uniques en France. Européenne de tradition et de conviction, internationale par vocation, elle attirera des étudiants et des enseignants-chercheurs venus d'horizons et de cultures différents, sûrs de trouver une université ouverte, pluraliste, alliant l'excellence et la performance. Cette université, par son potentiel humain, intellectuel et scientifique, sera en mesure de relever les défis actuels et, par sa capacité à innover, d'être l'un des pôles majeurs de la vie universitaire européenne.

Le campus strasbourgeois, dans sa réalité actuelle, relève encore de trois universités qui ont chacune leurs champs disciplinaires et chacune, malgré une politique de site dynamique, leur politique d'établissement notamment dans le domaine immobilier et patrimonial. Dès le 1er janvier 2009, nous construirons une identité forte pour cette nouvelle université, caractérisée par une offre de formation multidisciplinaire qui couvre le spectre quasi complet des connaissances, et par la vitalité de son fort potentiel de recherche. À cette échéance, elle se présentera de la manière suivante (voir les chiffres détaillés dans les annexes) :

– 42 000 étudiants dont plus de 20% d'étrangers,
– un très large éventail de formations générales et professionnelles : 82 mentions de Master (dont 5 interuniversitaires et/ou inter établissements), 26 mentions de Licence générale et 34 Licences professionnelles,
– plus de 40 UFR, écoles et instituts, qui déploient cette offre,
– 9 écoles doctorales (2550 doctorants, dont une forte proportion de jeunes chercheurs étrangers atteignant plus de 30% dans nos secteurs d'excellence),
– 87 unités de recherche, dont 46 en mixité avec un organisme de recherche (CNRS, INSERM, INRA), qui se regroupent en fédérations de recherche (IFR, Fédérations CNRS, Centre de recherches INSERM, fédérations universitaires), structurées en pôles d'excellence et de compétence thématiques (dont un Réseau Thématique de Recherche Avancée) et/ou disciplinaires, une implication dans trois pôles de compétitivité,
– une Maison des Sciences de l'Homme d'Alsace (MISHA).

Une université européenne par excellence

L'opération campus, telle qu'elle est définie dans ses objectifs, fait écho à la volonté de l'Université de Strasbourg de se donner tous les moyens de tenir une place éminente dans le paysage universitaire international et en particulier européen. L'université est ancrée au cœur de Strasbourg, dans un environnement qui l'ouvre naturellement sur la Cité, et à proximité immédiate des institutions européennes et d'organismes à périmètre européen (le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des Droits de l'Homme, la Fondation européenne de la Science, l'Assemblée des Régions d'Europe, la Pharmacopée européenne, l'Eurocorps…). Cet atout, l'Université de Strasbourg souhaite le confirmer et en faire un élément fort de son identité ; ainsi, un grand nombre de formations prennent en compte la dimension européenne et sont adossées à une activité de recherche qui vise à étudier l'Europe en mouvement dans ses différentes dimensions : humaniste, artistique, historique, politique, juridique, économique et scientifique. La fusion des trois universités actuelles est à cet égard une formidable opportunité car le brassage des disciplines qu'elle permet aisément autour d'une telle thématique ne peut que conforter cet axe de développement. Pour promouvoir cette véritable et originale spécificité européenne et attirer vers elle toutes celles et ceux qui en Europe et dans le monde veulent se former ou se spécialiser sur ces questions, l'Université de Strasbourg doit être en mesure de proposer des conditions d'accueil et de travail conformes aux standards internationaux.

EUCOR : première université transfrontalière ?

Prenant appui sur sa spécificité européenne et sur son héritage historique, l'Université de Strasbourg confortera les partenariats qu'elle a tissés, dans le cadre d'EUCOR (Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur), avec les universités allemandes de Karlsruhe et de Fribourg en Brisgau (qui toutes deux appartiennent au cercle des universités d'élite identifiées par l'Etat fédéral allemand), l'université suisse de Bâle et l'université de Haute Alsace. Cette volonté est accompagnée par le projet de Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur qui repose sur quatre piliers : la politique, l'économie, la recherche et l'enseignement supérieur. L'Université de Strasbourg doit être au cœur de ce dispositif, et se donner toutes les chances de disposer des conditions matérielles et de cadre de vie dignes de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une recherche au plus haut niveau international

L'Université de Strasbourg s'appuie sur une communauté scientifique de tout premier plan au niveau international. Couvrant la quasi-totalité des champs disciplinaires, cette communauté contribue à l'ensemble des missions dévolues à l'enseignement supérieur. La vitalité et la force de la recherche du site sont démontrées par le nombre significatif de membres de l'Académie des Sciences, du Collège de France et de l'Institut Universitaire de France, par le fait que l'ULP soit membre de la Ligue Européenne des Universités de Recherche (LERU), et par notre place dans de nombreux classements internationaux.

Le partenariat avec les EPST joue un rôle essentiel dans le rayonnement de la recherche du site strasbourgeois. Ce partenariat s'inscrit non seulement dans les activités scientifiques, avec une forte mutualisation des forces vives de la recherche, mais également sur le plan immobilier avec la présence de bâtiments universitaires sur le site géré par le CNRS à Cronenbourg (2e site de France sur 30 ha), et de bâtiments CNRS sur le site Esplanade. La mutualisation de nombreux services (réseaux, documentation), le mandat de gestion unique pour certaines unités, ou la valorisation sont d'ores et déjà des actions partagées. Ces partenariats seront renforcés par les projets présentés, qui vont permettre d'augmenter l'attractivité des unités de recherche CNRS et INSERM et de consolider les synergies entre l'Université et les EPST.

Un atout spécifique : la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg

Pour conduire ses missions de recherche et de formation, l'Université de Strasbourg dispose, outre un service de documentation interne particulièrement performant, de la présence sur le site de la BNUS, qui constitue un formidable outil au service du développement des connaissances. La préoccupation constante de la complémentarité entre ces différents instruments s'appuie sur une stratégie de développement coordonné des deux entités.

Une université ouverte sur la Cité et sur le monde

L'Université de Strasbourg se caractérise aussi par une volonté forte d'ouverture aux partenariats tant publics que privés portant sur tous les secteurs, qu'ils soient éducatifs, sociaux, économiques ou industriels. Nous affichons notamment l'orientation et l'insertion professionnelle comme une de nos missions essentielles, à côté de la recherche et de la valorisation de ses résultats, de la formation tout au long de la vie, de la culture scientifique et technique et de la coopération internationale.

L'opération campus, soutien à la fusion

L'enjeu de notre candidature à l'opération campus est de nous donner les moyens de repenser l'affectation du patrimoine de l'université et ses différentes implantations, de rénover celui-ci et de redistribuer les espaces afin de mieux répondre aux missions de l'université du XXIe siècle, et d'être ainsi à la hauteur des exigences imposées par la compétition internationale.

L'impact attendu de l'opération est de deux ordres :

– d'une part, contribuer à l'affirmation de l'attractivité de l'Université de Strasbourg,
– d'autre part, de promouvoir l'identité de l'université auprès de tous les acteurs de la communauté universitaire et, plus largement, de la Cité.

Cette opération constituera un socle essentiel sur lequel l'Université pourra construire la stratégie cohérente qu'elle s'est fixée :

– être un opérateur international de recherche, porteur d'une politique scientifique originale et innovante ;
– offrir une large palette de formation initiale et continue à ses étudiants, avec l'objectif d'assurer la meilleure insertion sociale et professionnelle dans une société et un marché du travail en évolution ;
– accroître son rayonnement en profitant de sa force de recherche et de formation à l'Europe, des institutions européennes présentes à Strasbourg, de son ancrage dans un environnement transfrontalier et européen et de son patrimoine intellectuel, scientifique et culturel ;
– s'ouvrir à la Cité tant dans le domaine culturel que dans celui de la culture scientifique et technique.

Située au cœur d'une métropole européenne, l'Université de Strasbourg est européenne de tradition et de conviction, et internationale par vocation. En s'engageant dans une dynamique innovante alliant l'excellence, la performance et l'ouverture, elle affirme sa volonté de constituer l'un des pôles majeurs de la vie universitaire en Europe. Son projet, la façon dont la communauté universitaire s'est réunie autour de son élaboration et se mobilise désormais pour sa réalisation, justifient sa candidature à cette opération. L'opération campus constituera donc indéniablement un élément structurant de l'ambition pédagogique et scientifique de l'Université de Strasbourg.

cartes des investissements

opération du contrat de projets état région 2007-2013
opération achevées en 2007 et 2008

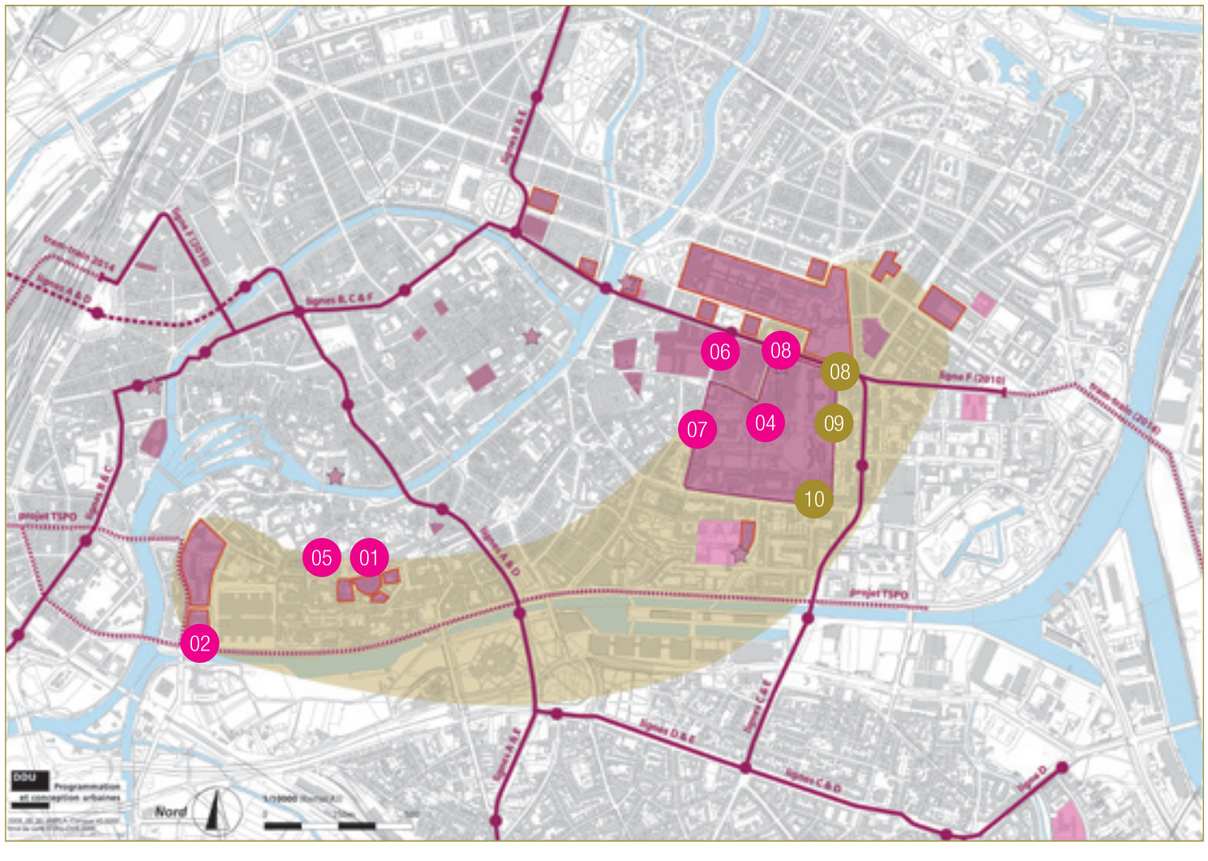

légende
01. Pole d'administration et Pole de compétence de Propriété intellectuelle
02. Centre de recherche de l'INSERM
03. BNUS
04. Institut Le Bel
05. dentaire
06. restructuration INSA
07. extension IBMP
08. Service Central de Documentation
08. Collège Doctoral européen
09. MISHA
10. plateforme de biologie

collectivités

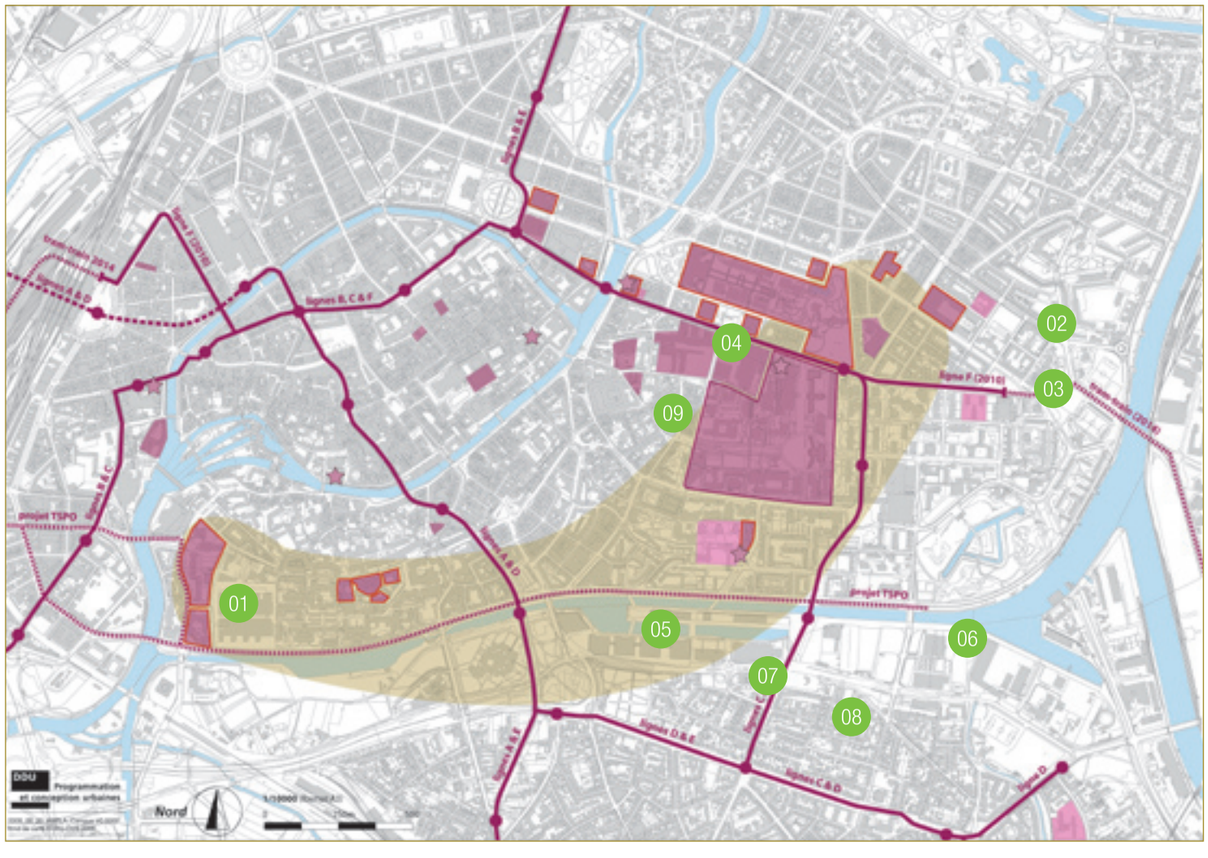

légende
01. Nouvel hôpital civil
02. École européenne
03. tram-train
04. lycée rostand
05. médiathèque Malraux
06. vaisseau
07. archives municipales
08. archives départementales
09. aménagements urbains

cartes des investissements

projets immobiliers de l'opération campus

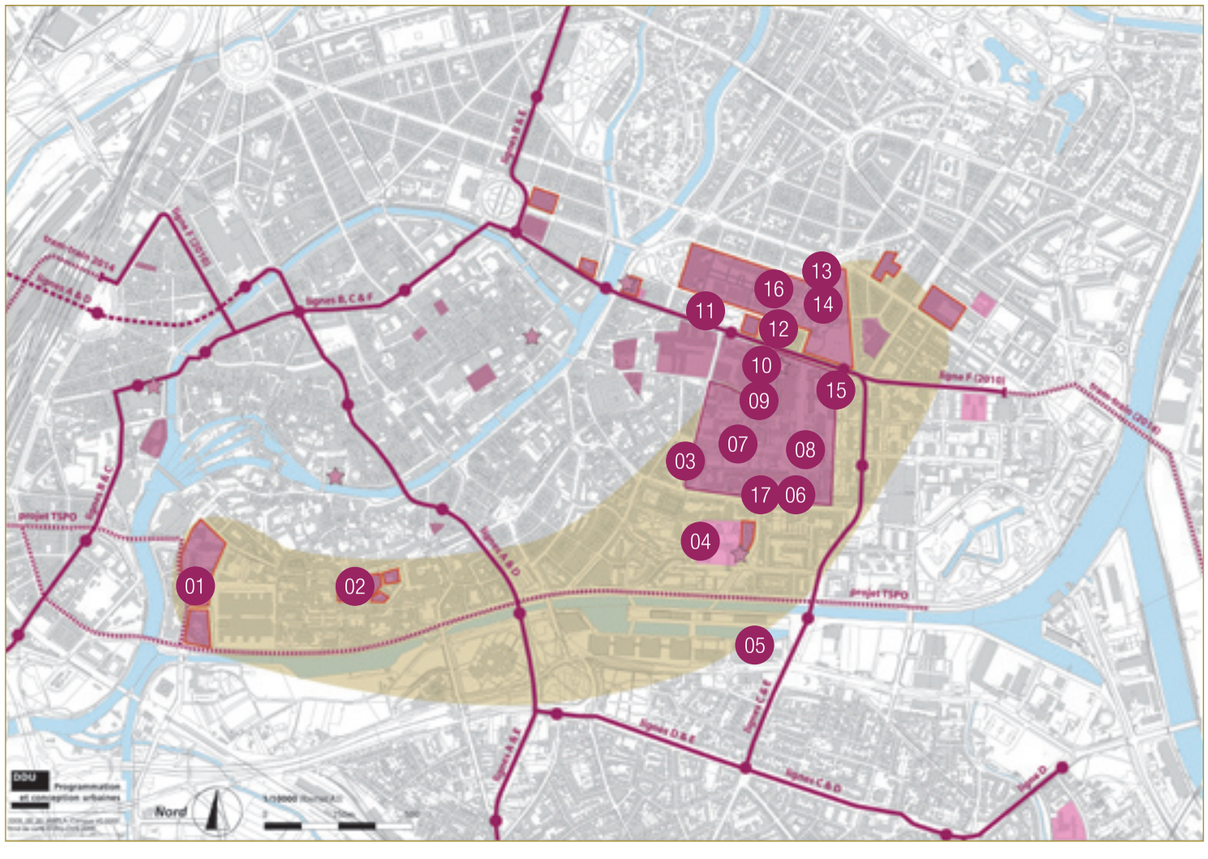

légende
01. restructuration médecine
02. vie étudiante hôpital
03. campus vert
04. cité appell
05. maison internationale
06. maison de l'étudiant
08. performance énergie Faculté de droit
07. insectarium
09. centre sportif
10. rénovation INSA
11. maison des arts et des sciences
12. collections
13. maison des personnels
14. performances énergétiques
15. tour de chimie
16. présidence
17. performance énergétique Patio

site hôpital

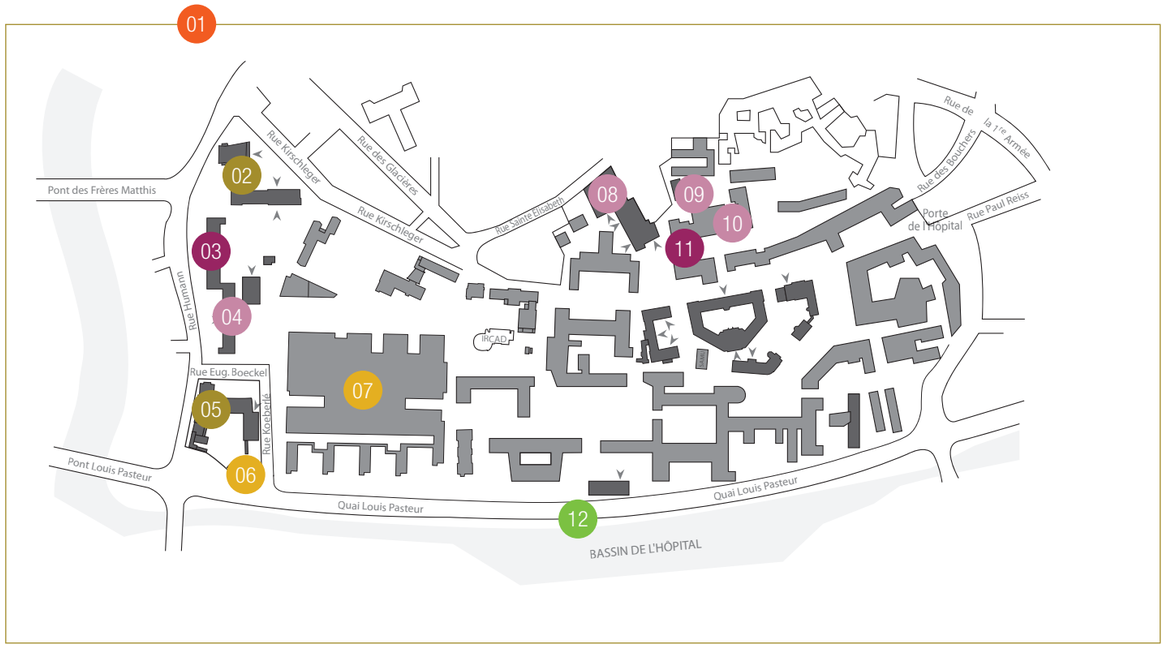

1.ENA
2. Restructuration bat 1 et 2 médecine
3. Restructuration 3
4. Centre de recherche en biomédecine
5. aménagement nouvelle animalerie
6. construction plateau technique microbiologie (analyse de l'hôpital
7. Nouvel Hôpital Civil
8. Reconstruction faculté dentaire
9. PAPS
10. PCPI
11. lieu de vie étudiant site de l'hôpital
12. Navette hôpital

Esplanade-Historique

Investissements propres de l'Université de Strasbourg et CROUS

Légende investissements immobilier Université de Strasbourg et CROUS campus esplanade historique

1. Pavillon de psychologie (livre décembre 2008)ENA
2. Restructurations amphithéâtres du bloc chimie (2009)
3. Rénovation amphithéâtres faculté de droit
4. extension du patio (livraison juin 2009)
5. Rénovation restaurant du CROUS (Octobre 2008

Esplanade-Historique

CPER

Place Grant
Avenue de la Forêt-Noire
Boulevard d'Alsace
Voie rapide
Rue Goethe
Place de l'Université
Rue Lucien Febvre
Rue Sellenick
Rue Goethe
Avenue de la Forêt-Noire
Rue de la Victoire
Boulevard de la Victoire
Avenue de la Forêt-Noire
Boulevard de Lyon
Boulevard de la Victoire
Rue de la Victoire
Rue Lucien Febvre
Rue Sellenick
Rue Goethe
Rue Lucien Febvre
Rue Sellenick
Rue Goethe
Rue Lucien Febvre
Rue Sellenick
Rue Goethe

Esplanade-Historique

Projets immobiliers de l'opération campus

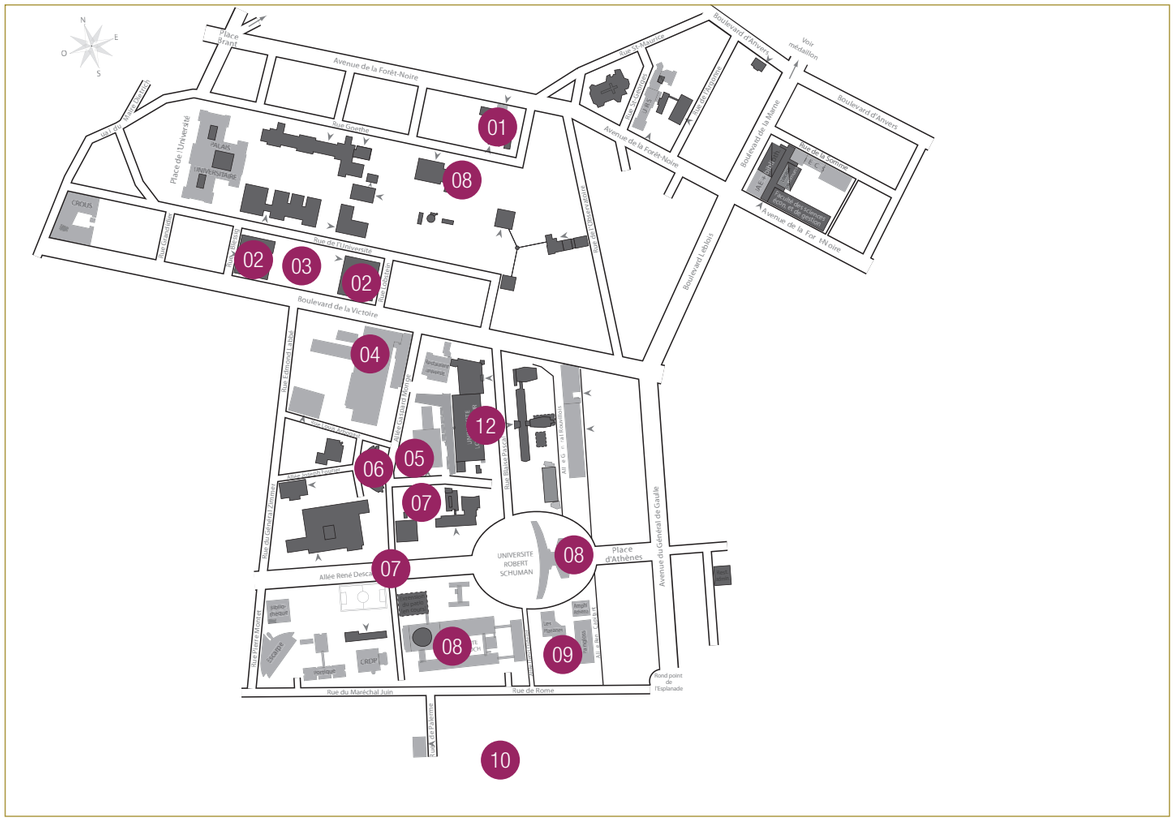

1. Maison des personnels SUAS
2. Valorisation des collections (géologie et zoologie)
3. Maison des arts et des sciences
4. Restructuration INSA
5. Rénovation centre sportif
6. Extension ISIS
7. Insectarium
8. contrat de performance énergétique
9. maison de l'étudiant
10. maison de l'accueil international
11. campus vert
12. tour de chimie

Esplanade-Historique

Un accueil pédagogique de hau niveau

légende

opération campus

Les trois universités de Strasbourg (Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman) se regrouperont le 1er janvier 2009 en une université unique : l'université de Strasbourg. (1).
Au cœur de l'Europe, héritière d'une grande tradition née de l'humanisme du XVIème siècle, cette nouvelle université offrira des formations et des recherches pluridisciplinaires qui, en raison de leur concentration et de leurs synergies en un même lieu, seront d'une diversité et d'une richesse unique en France.
La sélection de l'université de Strasbourg dans l'appel d'offre de l'Opération Campus apparaît donc comme le soutien à un projet engagé de longue date et qui a su fédérer l'ensemble des énergies et des partenaires impliqués dans la formation et la recherche.
Les opérations immobilières de notre projet concernent des sites où vivent et travaillent plus de 75% des étudiants de l'université de Strasbourg. Elles s'inscrivent naturellement dans notre projet d'établissement, dont la réalisation a déjà débuté, et dont la mise en œuvre à tous les niveaux va s'effectuer dans les quatre prochaines années universitaires.

(1) : Décret n°2008-787 du 18 Août 2008 portant la création de l'université de Strasbourg.

Sommaire :

I. Introduction 3
A. L'université de Strasbourg : la genèse d'un projet commun à visée d'excellence 3
1. Une complémentarité stratégique des trois établissements 3
2. Une tradition de mutualisation 3
a) Une mise en cohérence de l'administration. 3
b) Une synergie ancienne et originale avec les organismes de recherche. 4
B. Un processus progressif et partagé 4
II. L'Opération Campus, élément de la stratégie de développement de l'université de Strasbourg 6
A. Une politique de recherche ambitieuse 6
1. Conjuguer pluridisciplinarité et excellence 6
2. Expérimenter des outils structurants originaux en partenariat avec les organismes de recherche. 7
3. S'appuyer sur un réseau documentaire unique 7
4. Afficher des objectifs scientifiques ambitieux et cohérents 7
5. Développer une culture de la valorisation 8
B. Une offre de formation complète et pluridisciplinaire 10
1. Présenter une offre pluridisciplinaire cohérente. 10
2. Favoriser la réussite et l'insertion professionnelle. 11
3. Accroitre le rayonnement international et la spécificité européenne. 11
C. Une université soutenue par les collectivités 12
D. Une université au cœur de l'Europe et ouverte à l'international 13
E. Un développement qui accompagne celui de la Ville 15
1. Un développement ancré dans le tissu urbain. 15
2. Un rôle moteur dans le développement économique 16
3. L'université acteur de la vie culturelle et sociale 16
F. Un développement de l'université responsable de son environnement 18
1. Recherche et formation à la base de notre compétence environnementale. 18
2. Un mode de vie et des bâtiments « éco-responsables » 18
3. Une politique des transports innovante 19
III. L'Opération Campus : des outils au service de l'université de Strasbourg 20
A. Objectifs scientifiques 20
1. L'excellence de la recherche 20
a) Site Cronenbourg-schiltigheim 21
b) Site Ville (Hôpital, Historique, Esplanade voir carte) 21
c) Site d'Illkirch 23
2. Une valorisation innovante fédérant les acteurs 23
B. Objectifs pédagogiques 24
1. Espaces de formations moderne et mutualisés 25
2. Bibliothèques sécurisés et fonctionnant en réseau 25
3. Ecoles d'ingénieurs attractives et ayant une forte lisibilité 26
C. Objectifs culturels et sociaux 27
D. Objectifs d'attractivité et de qualité de vie 28
IV. Stratégie et méthodologie de mise en œuvre 30
A. Une gouvernance efficace basée sur l'université unique 30
B. Une cellule technique performante 31
C. Stratégie générale : un pilotage par projets et une coordination centrale 31
D. Une gestion coordonnée de la mise en œuvre des opérations 32

introduction

A. L'université de Strasbourg : la genèse d'un projet commun à visée d'excellence

1. Une complémentarité stratégique des trois établissements

Le site universitaire de Strasbourg présente la particularité d'être constitué jusqu'à présent de trois établissements aux compétences spécifiques et complémentaires, les sciences humaines et sociales à l'université Marc Bloch, les sciences politiques et juridiques et de gestion à l'université Robert Schuman et enfin les sciences, les sciences médicales et technologiques à l'université Louis Pasteur. L'évolution des objectifs pédagogiques, la pluridisciplinarité de la recherche rendent aujourd'hui caduque cette distribution simpliste. Le partage au quotidien d'un espace urbain commun a déjà conduit les trois établissements à échanger et mutualiser des projets et équipements immobiliers.

2. Une tradition de mutualisation

La proximité géographique, les échanges scientifiques et culturels, le souci d'optimisation des investissements publics ont conduit les directions des trois établissements à porter depuis le début des années 1980 des projets communs fédérateurs, conduisant peu à peu à une tradition de mutualisation qui s'est étendue à l'ensemble du paysage alsacien de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces projets ont toujours été fortement soutenus par les collectivités locales.

a) Une mise en cohérence de l'administration.

Entre autres exemples d'une mutualisation précoce, nous citerons le Centre Réseau Communication, qui gère le réseau de fibres optique OSIRIS, propriété des universités. Il est ouvert aux écoles et organismes de recherche, et permet des liaisons à très haut débit entre tous les bâtiments universitaires ou de recherche. En 1991, le Pôle Universitaire Européen a été créé sous la forme d'un GIP avec les collectivités locales (Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin et Communauté Urbaine de Strasbourg), avec quatre missions : la vie étudiante (accueil et conseil), le service des campus (gestion des espaces extérieurs), l'internationalisation et l'hébergement de l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (ORESIPE). Cet outil, premier du genre créé France, a été un élément fort d'échange et de connaissance mutuelle pour les établissements et le lieu d'un dialogue constructif avec les collectivités locales. Progressivement cette volonté de mutualisation s'est étendue aux écoles d'ingénieurs INSA et ENGEES, ainsi qu'au CROUS, qui ont pu mesurer que cette structure de partage et d'échanges permettait, tout en conservant une indépendance politique et pédagogique, de réaliser d'importantes économies d'échelle et de développer des offres plus attractives pour les étudiants.
Plusieurs services communs ont été également mutualisés entre les trois universités du site : Service interuniversitaire de médecine préventive, Service interuniversitaire des activités physiques et sportives, et Service interuniversitaire d'informatique de gestion. Le Collège doctoral européen des universités de Strasbourg, créé en 2000 et dont le bâtiment a été inauguré en mars 2007, est certainement l'exemple le plus symbolique d'un projet mutualisé particulièrement innovant et fédérateur.

b) Une synergie ancienne et originale avec les organismes de recherche.

Strasbourg a la chance d'avoir à Cronenbourg le deuxième site du CNRS en France, principalement orienté vers la physique et la chimie des surfaces. Que ce soit sur ce site ou en centre-ville, cohabitent des installations CNRS et des bâtiments de l'université, ce qui entraîne d'importants échanges scientifiques, pédagogiques et techniques. De nombreux enseignants-chercheurs travaillent dans des unités CNRS. Ce partenariat fort s'étend également à l'INSERM et à l'INRA de Colmar. Ces échanges vont parfois jusqu'à une cogestion de centres de recherches comme c'est le cas pour l'IGBMC pour les sciences et techniques ou la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA) pour les sciences humaines.

B. Un processus progressif et partagé

Le projet de création de l'université de Strasbourg par regroupement de l'ULP, de l'UMB et de l'URS, a trouvé sa première véritable expression dans la phase d'élaboration des projets d'établissement 2005-2008.
Sur les acquis très positifs de la politique interuniversitaire conduite depuis le début des années 90, Florence Benoît-Rohmer, Bernard Carrière et François-Xavier Cuche, prenant la mesure des forces mais aussi des faiblesses du site universitaire strasbourgeois, ont mis en avant, dès l'automne 2003, l'objectif de regroupement des trois universités, comme une réponse adaptée aux enjeux de la concurrence européenne et internationale.
Cette volonté de rapprochement, confortée par le travail conjoint engagé en janvier 2004 sur l'offre de formation LMD, s'est concrétisée, dans le contrat 2005-2008 de chacune des trois universités, par la rédaction d'un préambule commun stipulant que ce contrat s'inscrivait dans la perspective de la création de l'université de Strasbourg.
Pour les présidents, un tel projet devait être porté par l'ambition de faire de l'université de Strasbourg « refondée », une université européenne de référence, tirant pleinement profit de sa très large couverture pluridisciplinaire pour enrichir son offre de recherche et de formation, et, partant de là, son attractivité.
Leur conviction était aussi qu'il convenait d'anticiper la recomposition déjà engagée du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, en privilégiant d'emblée le regroupement des trois universités plutôt que de « passer par la case PRES ». A leurs yeux, seule la création de l'université de Strasbourg permettrait de dépasser les cloisonnements disciplinaires fruits de l'histoire des trois universités.
Le site universitaire strasbourgeois, fort de ses partenariats avec le CNRS et l'INSERM, et d'une reconnaissance confortée par la labellisation du pôle de compétitivité à vocation mondiale « Innovations thérapeutiques » et du RTRA « Chimie », ne pourrait qu'y gagner en termes de visibilité internationale et d'attractivité.
Sur la base du travail spécifique engagé courant 2006 pour donner corps au projet d'université, la concrétisation de la démarche aura été le vote, au printemps 2007, par les conseils de l'ULP, de l'UMB et de l'URS, de la décision d'élaborer un projet d'établissement 2009-2012 commun aux trois universités, portant création de l'université de Strasbourg au 1er janvier 2009.
Avec le passage, en janvier 2009, aux compétences élargies ouvertes par la loi libertés et responsabilités des universités dite « LRU », le projet « Opération Campus » doit parachever les fondements de l'université de Strasbourg en spécifiant mieux les principaux sites pour en enrichir la cohérence scientifique, et en améliorant tant les conditions de travail de ses étudiants et personnels que l'inscription de l'université dans la ville et son ouverture à la société.
C'est à ce prix que pourra pleinement se réaliser l'ambition de faire de Strasbourg un site universitaire européen de référence.

II. L'Opération Campus, élément de la stratégie de développement de l'université de Strasbourg

A. Une politique de recherche ambitieuse

1. Conjuguer pluridisciplinarité et excellence

L'université de Strasbourg visera à soutenir les projets d'excellence issus de ses équipes, en appuyant sa stratégie sur des expertises externes et en développant des outils de pilotage performants. Sur cette base, l'université favorisera le développement et le partage des connaissances afin de soutenir l'émergence de projets pluridisciplinaires, qui pourra être favorisée par des incitations spécifiques, comme le fléchage d'allocations de recherche ou une fraction dédiée du budget recherche. Consciente du très large éventail d'investigation que les disciplines rassemblées au sein d'un unique établissement vont offrir aux chercheurs, l'université pourra alors affirmer son ambition de s'imposer comme l'un des principaux opérateurs de recherche internationaux du pays.
L'université de Strasbourg est désormais une réalité. Elle concrétise les espoirs portés par la communauté scientifique strasbourgeoise et trace les perspectives nouvelles pressenties tant en termes de liens interdisciplinaires que dans la rationalisation des processus de gestion. Une politique d'établissement forte permettra de faire de l'université de Strasbourg un campus de réputation mondiale, spécialement en développant les interfaces et les synergies entre disciplines, en favorisant les coopérations scientifiques nationales, internationales et transfrontalières. Cette forte mais légitime ambition comprend le soutien aux actions de formation proposées par les neuf Ecoles doctorales du site, qui seront fédérées au sein d'un Conseil des Ecoles doctorales ainsi que les actions de nature à promouvoir les insertions professionnelles des doctorants, considérés comme de jeunes chercheurs. Les liens constants entre la recherche et les travaux des étudiants, de la première année d'étude jusqu'au doctorat et à l'entrée dans la dimension recherche des intéressés, viseront à l'excellence.

2. Expérimenter des outils structurants originaux en partenariat avec les organismes de recherche.

La nouvelle structuration de l'université permettra l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique fondée sur la responsabilisation des communautés scientifiques. Création originale, les « collégiums » seront au cœur de la stratégie de recherche de l'établissement par grands champs disciplinaires, en étant le lieu de proposition, de hiérarchisation et de coordination des actions de recherche. Cependant, le collégium n'est pas le seul cadre d'organisation de l'interdisciplinarité et de la concertation. Les coopérations entre collégiums, ou entre filières et/ou unités de recherche qui n'appartiennent pas au même collégium, seront également encouragées et pourront prendre toute autre forme adaptée ; c'est dans ce but que la structuration en fédérations de recherche sera particulièrement encouragée. Ces fédérations de recherche assureront l'animation transversale entre les collégiums et, à cet égard, on relèvera la validation par le CNRS d'une nouvelle structure fédérative sur le thème, naturel à Strasbourg, de l'Europe en mutation. Celle-ci vient s'ajouter aux forts liens avec les organismes qui ont permis de s'appuyer sur la pluralité des partenaires et la collégialité des acteurs pour atteindre un niveau de recherche internationalement reconnu. Le poids exceptionnel du CNRS et de l'INSERM dans la recherche sur le site strasbourgeois témoigne de cette situation. Ces liens seront affermis tant par le renforcement des Unités Mixtes de Recherche que par une attention particulière portée à la MISHA, qui est l'un des outils essentiels de structuration de la recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales.

3. S'appuyer sur un réseau documentaire unique

La documentation, outil essentiel de la recherche, se développera sur la base d'un réseau regroupant trois opérateurs complémentaires : le Service Commun de Documentation de l'université (SCD), la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg (BNUS) et la médiathèque Malraux (Ville de Strasbourg). Ce réseau réalise un maillage géographique et thématique unique, qui sera renforcé dans le cadre de l'Opération Campus.

4. Afficher des objectifs scientifiques ambitieux et cohérents

Dans le domaine des sciences, des technologies et de la santé, l'accent sera mis, bien sûr, sur le renforcement des axes majeurs qui font le rayonnement du site strasbourgeois: chimie, biologie, matériaux, sans négliger un développement harmonieux des autres thématiques. Les actions transdisciplinaires seront favorisées et l'émergence de nouveaux thèmes encouragée de manière spécifique. La mutualisation des équipements et la constitution de plateformes seront particulièrement encouragées.
Dans le domaine des sciences humaines, l'accent sera mis sur une prévalence thématique, servie par l'apport méthodologique combiné des différentes compétences disciplinaires qui la constituent.
Dans le domaine des sciences juridiques, politiques et de gestion, l'ambition est de poursuivre le développement de la recherche engagée autour des thèmes de l'Europe, dans ses multiples approches, ceci tant pour s'inscrire dans une dynamique régionale que pour peser dans l'espace européen. La création d'une fédération de recherche sur la thématique de « l'Europe en mutation » relève de cette perspective, avec notamment les thématiques « finances et droit de l'entreprise », la propriété intellectuelle et industrielle, et la sécurité en Europe.
L'intégration de l'IUFM est l'occasion d'encourager et dynamiser les recherches en éducation. Celles-ci visent évidemment à élaborer de nouveaux savoirs, mais aussi à améliorer la formation des enseignants. Dans cette optique, les objectifs sont : développer et légitimer différentes formes de recherches en éducation (y compris les recherches contextualisées) ; créer une jeune équipe de recherche en éducation et formation ; poursuivre le développement de partenariats internationaux en la matière ; maintenir et accroître la valorisation et la visibilité de la recherche en éducation et formation.

5. Développer une culture de la valorisation

La valorisation, lorsqu'elle est définie comme l'ensemble des activités qui contribuent à générer des ressources propres dans le cadre de partenariats cognitifs, scientifiques et technologiques, repose alors sur l'innovation portée par la recherche et la capacité de l'université à interagir avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, tant publics que privés. Mais la valorisation s'entend aussi comme la démonstration de la richesse intellectuelle et des compétences de l'université de Strasbourg, notamment au travers de la politique de publication.
Le positionnement de l'université de Strasbourg comme partenaire d'entreprises extrêmement diverses tant par la taille que par le secteur d' activité, requiert la mise en œuvre de compétences variées et complémentaires, en prenant appui sur une équipe de dix personnes qui gère environ 20 M€ au titre de l'activité de 2007. La création de l'université de Strasbourg doit faire évoluer ce positionnement en intégrant et mutualisant de nouveaux domaines et compétences comme la valorisation des recherches en sciences humaines, ou la politique de publication. La valorisation de la recherche s'effectue aussi dans un cadre d'échanges constructifs et réalistes avec les organismes de recherche. La signature de la première convention en France de gestion des brevets avec INSERM Transfert en est l'exemple.
De nouvelles modalités génératrices d'effet levier pour doper l'activité inventive consistent en la mise en œuvre de fonds de maturation en partenariat avec Oséo (près de 3 M€ en année courante) qui permet aux porteurs de projets de parcourir les dernières étapes expérimentales pour un renforcement des brevets avant le passage de témoin à une entreprise. Le transfrontalier et plus largement le partenariat à l'international y trouvent naturellement leur place.
Parvenir à finaliser des contrats de partenariat ou de prestation nécessite de fait un accompagnement par des équipes de professionnels. Le schéma basé sur le seul flux de la recherche vers l'entreprise ne suffit plus. Il devient indispensable de susciter la demande dans le sens inverse. Les modes de fonctionnement et d'approche de l'université et de l'entreprise, s'ils diffèrent n'en demeurent pas moins interprétables et, par une mise en convergence, il est possible de d'atteindre des objectifs bénéficiant aux deux types de partenaires. Se connaître et aller l'un au devant de l'autre devraient par ailleurs développer la sollicitation accrue en direction des étudiants et des diplômés de l'université (la fidélisation de stages et le réflexe d'information privilégiée pour les possibilités d'emploi en sont deux exemples).

Etre le premier, en qualité de pionnier ou sur le plan de l'excellence, et quel que soit le domaine, demande énergie et moyens pour le rester et cela sans oublier de tendre la main pour entraîner les autres dans l'aventure. Montrer l'exemple suscite aussi, fort heureusement, la concurrence, véritable moteur d'une réactivité et d'une créativité de tous les instants. Notre environnement proche, tant dans la région Alsace et sur le plan national que chez nos voisins rhénans, offre par ses acteurs politiques et ses institutions (sans les énumérer tant ils sont nombreux), des conditions remarquables pour des synergies indispensables à un développement raisonné et harmonieux. Des actions concrètes se développant dans le cadre de projets de coopération soutenus par les fonds européen (INTERREG, PCRD etc..).

B. Une offre de formation complète et pluridisciplinaire

La création de l'université de Strasbourg s'inscrit dans un esprit d'ouverture, d'échanges et de mutualisation des offres de formation. Celles-ci ont été conçues dans le contexte spécifique d'une université unique, couvrant l'ensemble des domaines de formation, et adossée à une recherche d'une ampleur particulière et d'une qualité reconnue. Nous afficherons une double priorité pédagogique: la réussite en Licence et en DUT et l'insertion professionnelle des étudiants.

1. Présenter une offre pluridisciplinaire cohérente.

Dans un esprit d'harmonisation et dans la perspective de retenir le meilleur de chacun des trois établissements fondateurs en matière de pratiques de formation et de politique pédagogique, des principes généraux de construction des UE, d'évaluation des crédits européens d'enseignement (ECTS), de contrôle des connaissances et un calendrier universitaire commun ont été adoptés à l'occasion de réunions en commun des trois CEVU, puis validés par les CA. Afin de dynamiser les partenariats internationaux au sein d'EUCOR, des réflexions ont été engagées en vue de rapprocher les calendriers de formation des universités alsaciennes, allemandes et suisse et de favoriser ainsi la mobilité étudiante, ainsi, nous renforcerons le développement de cursus bi-et trinationaux dans ce cadre privilégié (Confédération des Universités du Rhin-Supérieur).
Outre les formations LMD (55 Licences, 63 mentions de Master, 64 Doctorats), l'université de Strasbourg assurera des formations dans ses trois IUT (représentant 11 DUT), dans 7 DEUST et à quantité de diplômes nationaux (DAEU ; Capacités ; Diplômes d'ingénieurs, de Grandes Ecoles, d'IEP ; Doctorats d'exercice ; Diplômes d'Etat ; Diplômes d'études spécialisées ; Diplômes d'études supérieures, etc.), des préparations aux concours de la Fonction publique, etc.

2. Favoriser la réussite et l'insertion professionnelle.

Pour s'assurer de la priorité de réussite en licence et en DUT, l'université de Strasbourg s'est dotée d'un faisceau de mesures cohérentes et conçues en maillage serré : actions pilotes dans le secondaire, création d'un espace réussite en particulier lors des semestres 1 à 4, aide à l'utilisation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT), appui de tuteurs experts en ligne encadrés par des moniteurs du CIES Alsace etc. Ces aides aux étudiants sont accompagnées d'une refonte des approches pédagogiques avec des semestres 1 et 2 à fort encadrement méthodologique et un dépistage précoce des situations d'échecs suivi d'une aide à la réorientation.

La seconde priorité concerne l'insertion professionnelle des étudiants. Conçue autour de deux axes complémentaires, elle s'inscrit dans la volonté de bâtir une université fortement participative à la vie de la société et non refermée sur elle-même ; l'Opération Campus fournira des outils essentiels à la réussite de cette stratégie.

Selon un premier axe, l'université de Strasbourg accompagnera individuellement les étudiants dans la construction de leur projet professionnel (notamment, une UE projet professionnel au semestre 2 et au moins une autre aux semestres 3 à 6). Diverses actions seront déployées autour d'un maillage cohérent et combiné des structures, des ressources et des actions en matière d'information, d'orientation et d'insertion. Le second axe consistera en un renforcement des liens avec les partenaires institutionnels et avec le monde socio-économique, au travers, d'une part, de la valorisation de la recherche et, d'autre part, du soutien à la création et au fonctionnement de réseaux d'anciens étudiants.

3. Accroitre le rayonnement international et la spécificité européenne.

L'université de Strasbourg entend devenir un site attractif et recherché tant par les étudiants que par les enseignants-chercheurs, en France comme à l'étranger, à partir notamment :

- de l'accessibilité adaptée des formations aux étudiants et spécialement des étudiants en situation particulière (de handicap, jeunes parents, étudiants salariés…) grâce au développement d'outils et de supports pédagogiques en ligne et par des mesures adaptées d'organisation du contrôle des connaissances (notamment des rythmes) ;
- de l'accueil et du soutien pédagogique aux étudiants étrangers, sous convention ou non (semaine d'accueil, etc.) ;
- d'un large déploiement des usages du numériques et des TICE, comme outil de soutien, de formation et d'ouverture internationale ;
- de la dynamisation des possibilités de formation tout au long de la vie, ce qui constituera une orientation majeure menée par un service unique ;
- de la qualité de ses Masters et plus généralement de l'ensemble des formations en vue de la reconnaissance de leur valeur qualifiante dans le monde socio-économique.

C. Une université soutenue par les collectivités

Par leurs soutiens actifs, les collectivités territoriales jouent un rôle prépondérant en soutenant activement le développement de l'université de Strasbourg. Loin des effets d'annonce, ce rôle s'inscrit sur le long terme, dans le cadre d'une politique de concertation et de développement. En particulier, au travers des CPER, d'une spécificité locale : le contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne », des différents contrats et des aides ponctuelles, les collectivités ont apporté aux universités un soutien qui se chiffre en plusieurs centaines de millions d'euros au cours des dix dernières années (cf tableaux financiers). Cette politique de concertation et d'échange des stratégies politiques des trois collectivités (Région Alsace, Conseil général du Bas-Rhin et Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)), est poursuivie indépendamment des échéances et des clivages politiques. L'implication forte et ancienne du Conseil général et de la communauté urbaine de Strasbourg, est aussi une spécificité à prendre en compte lors de comparaisons avec d'autres régions.

Cette volonté d'œuvrer en commun ne supprime pas pour autant les spécificités de chacune des parties. La Région Alsace et le Conseil général du Bas-Rhin axent leur stratégie sur la valorisation de la recherche et les formations d'ingénieurs, la ville de Strasbourg et la CUS plus vers l'aménagement et les dynamiques urbaines. Cette synergie permet ainsi à l'université de Strasbourg de défendre avec plus de force des projets d'ambition nationale et internationale.

Les soutiens financiers s'inscrivent dans, l'outil majeur que constitue le CPER. En ce qui concerne le contrat 2000-2006, dans le domaine des infrastructures universitaires, les collectivités ont apporté un soutien de plus de 73 millions d'euros ; dans le cadre de l'actuel contrat 2007-2013, ce sont plus de 122 millions d'euros qui sont apportés par les collectivités pour un montant total du contrat de 212,6 millions (programme Enseignement supérieur du CPER). Ce soutien financier, étant appuyé par la maîtrise d'ouvrage prises sur des projets particuliers.

L'université de Strasbourg bénéficie de plus d'un type de contrat particulier, spécifique à notre ville, « Strasbourg, Capitale européenne », où l'Etat et les collectivités locales (Région Alsace, Conseil générale du Bas-Rhin et Communauté Urbaine de Strasbourg) interviennent à parité sur un calendrier triennal. Les opérations soutenues contribuent à placer l'université de Strasbourg au cœur de l'Europe, affichant une ouverture internationale forte et lisible. Les collectivités viennent ainsi de s'engager pour un montant de 27 millions d'euros pour le contrat triennal 2009-2012, ce qui représente une contribution exceptionnelle, absente dans d'autres régions.

Les collectivités n'interviennent pas seulement en finançant des projets immobiliers et d'infrastructure, mais également en soutenant directement l'activité de recherche et de financement d'équipements de laboratoires ou des plateformes de recherche mutualisées (plus de 10 millions d'euros inscrits au CPER). Enfin, l'attractivité de l'université de Strasbourg est fortement soutenue par les collectivités, notamment par des bourses de thèses, le soutien à des échanges de doctorants au travers des Doctoriales® et par la Fondation nationale Alfred Kastler, dont la mission d'accueil et d'aide aux post-doctorants étrangers est un atout fort pour notre ouverture à l'international.

Enfin, les collectivités jouent un grand rôle à travers des outils d'aide au développement économique, comme le soutien actif à Alsace Biovalley et les facilités techniques ou financières pour l'installation d'entreprises à proximité des sites universitaires.

D. Une université au cœur de l'Europe et ouverte à l'international

Depuis la signature du traité portant création du Conseil de l'Europe en 1949, Strasbourg est l'un des lieux fondateurs de la politique européenne. Outre le siège du Conseil de l'Europe et du Parlement Européen, la ville accueille plusieurs institutions européennes dont la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la Pharmacopée Européenne, etc. Ce développement est accompagné par les universités par la mise en place de formations spécifiques à la complexité des relations européennes, tant sur le plan économique que sur le plan juridique. Ces formations seront renforcées par la création du Pôle d'Administration Publique de Strasbourg (PAPS) et la construction du Centre européen de la Propriété intellectuelle, deux programmes inscrits au CPER 2007-2013 qui seront situés à proximité de l'Ecole Nationale d'Administration dans une volonté d'échanges et de mutualisation, en particulier lors de la venue de conférenciers prestigieux.

L'université de Strasbourg développe également de très nombreuses initiatives pour dépasser les clivages et les frontières du siècle passé. Elle est particulièrement active dans le réseau EUCOR, qui regroupe l'ensemble des universités du Rhin supérieur (Allemagne, Suisse et France), créant ainsi un tissu d'excellence au bénéfice de la recherche et de la formation : les universités de Karlsruhe et de Fribourg sont parmi les douze universités d'excellence allemandes, l'université de Bâle est l'une des meilleures universités suisses. L'objectif de l'université de Strasbourg est de se placer en force d'innovation en proposant un PRES transfrontalier s'appuyant sur le réseau EUCOR.

Cette dynamique s'applique évidemment à la recherche avec, par exemple, la proximité de l'université de Heidelberg, siège de l'« European Molecular Biology Organisation » (EMBO), ou la présence à Strasbourg de l'European Science Fondation, sans oublier les réseaux scientifiques comme Neurex dans le domaine des neurosciences. Elle bénéficie également aux offres de formation avec de très nombreuses thèses en cotutelle, des écoles d'été, des échanges au niveau des Master, voire des parcours complets de formation s'appuyant sur ce réseau trinational. A ce titre depuis 1989, l'Ecole Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg (ESBS), installée sur le site d'Illkirch, forme chaque année une quarantaine d'ingénieurs qui ont suivi une formation en alternance dans les trois pays (France, Allemagne et Suisse). Plus récemment, l'application progressive de la réforme LMD et de la semestrialisation a permis la création d'un Joint Master en neurosciences qui s'appuie également sur des formations alternées dans les trois pays. L'objectif de l'université de Strasbourg est de développer ce type de formations trinationales dans d'autres domaines, y compris dans les sciences humaines et sociales.

Dans une logique de renforcement de son attractivité et sa visibilité internationale, l'université Strasbourg a porté le projet de Collège doctoral européen, dont le bâtiment a été ouvert en 2007 et financé dans le cadre du CPER 2000-2006 et contrats triennaux. Il offre déjà une structure d'hébergement de très grande qualité pour les chercheurs étrangers et doctorants en cotutelle. Cette structure doit être compléter par un lieu central d'accueil des étudiants étrangers de niveaux licences et masters, la Maison de l'accueil international, où outre un lieu d'hébergement, ils trouveront les services des relations internationales, les antennes des universités partenaires d'EUCOR, mais aussi diverses possibilités de formation en particulier pour le « Français Langue Etrangère » (FLE). Fortement soutenue par la ville de Strasbourg, cette maison se veut européenne dans son esprit, ouverte et internationale dans le public accueilli.

E. Un développement qui accompagne celui de la Ville

1. Un développement ancré dans le tissu urbain.

D'un point de vue historique le développement de l'université à Strasbourg s'est toujours accompagné d'un développement urbain et industriel. En particulier, la construction de l'université allemande, à la fin du XIXème siècle, a été intégrée dans un quartier homogène toujours visible à ce jour. L'université impériale a également ancré à Strasbourg une tradition de qualité et d'excellence héritée de la conception humboldtienne, qui se retrouve également dans la particularité d'une Bibliothèque Nationale Universitaire (BNUS). Le développement immobilier s'est prolongé dans les années 60 avec l'installation d'un campus du CNRS à Cronenbourg et la construction sur le site de l'Esplanade

d'une université moderne et orientée vers l'international. De même, jouxtant l'université, un nouveau quartier résidentiel a vu le jour, construit selon les canons architecturaux de l'époque. Comme pour l'université allemande avec la construction de la résidence « Gallia », ce développement urbain a inclus des résidences universitaires (Cité Paul Appell et Cité Weiss).
Dans les années 70, l'espace de l'Esplanade étant totalement affecté, un troisième site a vu le jour à Illkirch, au sud de la ville, avec l'installation de la Faculté de Pharmacie et de l'IUT de Chimie. Ce site a connu depuis lors une très forte expansion et accueille aujourd'hui le pôle API, qui comporte deux écoles d'ingénieurs et de nombreux laboratoires de recherche. On citera en particulier l'IGBMC et l'Institut Clinique de la Souris, qui sont des structures mixtes CNRS-INSERM-Université avec plus de 640 chercheurs et ingénieurs ou techniciens qui forment près de 150 docteurs. Ce centre participe à près de 40 programmes européens. La vocation scientifique de ce nouveau site s'est orientée vers les biotechnologies, le médicament et l'innovation thérapeutique, orientation reconnue par le label « Pôle de compétitivité à vocation mondiale » accordé à Alsace BioValley – Innovations thérapeutiques.

2. Un rôle moteur dans le développement économique

La dynamique du site d'Illkirch s'appuie également sur le développement, à proximité immédiate du campus, du « Parc d'Innovation d'Illkirch (PII) », une zone d'activité économique qui accueille des entreprises innovantes. Certaines de ces entreprises, dont l'implantation est coordonnée par le pôle de compétitivité Alsace Biovalley, émanent de laboratoires de l'université (comme par exemple Polyplus transfection, Novalyst. Alix, AlsaChim ou Prestwick Chemical). D'autres s'implantent pour bénéficier de la proximité avec nos laboratoires et nos formations (comme Bioblock ou Taconics).
Le dynamisme de ces échanges université-industrie bénéficie aussi de l'environnement privilégié de l'espace trinational du Rhin supérieur, qui regroupe dans ce domaine plus de 200 entreprises avec 15 000 employés, allant de multinationales comme Novartis (Bâle) ou Eli-Lilly (à 1 km du site d'Illkirch) jusqu'aux start-up.

3. L'université acteur de la vie culturelle et sociale

Une caractéristique importante du site universitaire du centre ville est son intégration forte avec la vie de la cité. Si la dynamique d'un campus se mesurait à la vie nocturne qui se développe autour des lieux d'études, le site de Strasbourg est l'un des plus dynamiques de France. L'objectif de l'université de Strasbourg, au travers de l'Opération Campus, est de renforcer ces liens en créant des lieux de vie non seulement pour tous les acteurs de la vie universitaire, mais aussi pour les habitants des quartiers. Sur ce point, l'université est riche d'une expérience positive de partenariat avec la ville de Strasbourg, qui a permis de transformer les anciens jardins de l'université historique, utilisés alors comme parking, en un espace vert ouvert à tous. Le succès des visites lors des Journées du Patrimoine, de la Nuit des Chercheurs et autres animations démontre que le public souhaite participer à la vie universitaire et partage nos ambitions. Ce souhait d'intégration de l'université dans la ville est inscrit dans le projet de l'Opération Campus ; il doit se concrétiser par une restructuration forte des espaces extérieurs du campus Esplanade et par le développement de lieux de vie et de culture accessibles aussi bien aux usagers de l'université qu'à tous nos concitoyens. Un schéma de développement immobilier stratégique

Le développement immobilier des sites universitaires n'a été que rarement programmé, le bâti actuel résultant plus d'une somme de projets individuels que d'une stratégie globale proposant une vision prospective sur le long terme.
L'Opération Campus et la fusion des universités strasbourgeoises nous donnent aujourd'hui l'opportunité de générer un nouvel élan et d'afficher une forte lisibilité sur le long terme. Cette perspective permet également aux collectivités de mieux mesurer l'impact de l'activité de l'université de Strasbourg sur la région et l'économie locale et de mieux l'intégrer dans leur stratégie.
Dans le cadre de son Projet d'Etablissement Commun pour le contrat quadriennal 2009-2012, l'université de Strasbourg a programmé la mise en place d'un schéma directeur immobilier, afin de mettre à plat la connaissance de son patrimoine mais aussi préparer la dévolution inscrite dans la loi Libertés et Responsabilités des Universités (LRU). Dans ce contexte, le choix de l'université d'assumer au 1er janvier 2009 les nouvelles responsabilités décrites dans la loi a renforcé la nécessité de ce plan stratégique.
La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a inscrit le soutien au développement des universités dans les priorités de son plan stratégique Elan 2020, ce qui nous a conduit à signer une convention de partenariat avec elle en Mars 2008, pour la première fois en France. Dans le cadre de ce partenariat, l'université de Strasbourg et la CDC se sont engagés dans la réalisation d'un schéma directeur immobilier, support du projet de développement de l'université dans toutes ces dimensions. Le cabinet qui a été retenu conduit depuis début septembre ses consultations et analyses, afin de nous proposer des schémas stratégiques pour le premier semestre 2009. Les premiers éléments rendus à la mi-octobre nous serviront de base pour la coordination des constructions et réaménagements inscrits dans l'Opération Campus.
Ce schéma directeur va également nous permettre d'avoir une vue d'ensemble du patrimoine de l'université de Strasbourg.

En particulier un effort important sera réalisé pour mutualiser les salles de cours et offrir aux étudiants des conditions d'accueil conformes aux standards d'une université de rang international. Il va aussi nous permettre d'identifier des surfaces pour le développement de certaines composantes en manque d'installations techniques (UFR STAPS) ou de locaux propres adaptés à leurs effectifs (UFR des Arts). Certains des regroupements ou déménagements inscrits dans l'Opération Campus viseront prioritairement à accroître la cohérence des sites en matière de thématique de recherche ou de formation. Ce raisonnement sera poursuivi par des arbitrages sur les locaux qui ne répondent plus aux besoins d'une université ancrée dans le XXIème siècle.

F. Un développement de l'université responsable de son environnement

1. Recherche et formation à la base de notre compétence environnementale.

L'université de Strasbourg se veut ouverte sur la ville et sur la société, et à même de contribuer aux défis majeurs du monde contemporain. Cette contribution s'effectue naturellement par la production de nouvelles connaissances dans le domaine de l'environnement, à travers de multiples projets scientifiques comme le réseau trinational REALISE, le Département d'Écophysiologie et Environnement (IPHC), l'EOST et son département d'imagerie terrestre, les départements d'aménagement des territoires et développement durable, sans oublier l'Ecole Nationale de Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES), unique en France pour former des ingénieurs spécialistes des problématiques associées à l'eau. La transmission de ces savoirs est réalisée par de nombreuses formations dont la coordination, développée dans le projet pédagogique commun de l'université de Strasbourg, a permis d'accroître et de diversifier des offres autrefois fractionnées. (Ethique, développement durable, etc.)

2. Un mode de vie et des bâtiments « éco-responsables »

Les actions que nous menons et projetons de mener dans les années à venir attestent de l'engagement d'une université responsable de son environnement. De par leur travail au quotidien les laboratoires des sciences et techniques génèrent un volume important de déchets. Pour les déchets toxiques, l'université a mis en place une politique de collecte centralisée et mutualisée pour les laboratoires. Ainsi plus de 20 tonnes de solvants et autres substances toxiques sont détruites selon des procédés relativement neutres pour l'environnement. Une politique de recyclage des déchets banals (papier) et des déchets électriques sera progressivement mise en place dans les prochains mois. Pour appuyer cette politique, l'université de Strasbourg a recruté un éco-conseiller qui assure une veille réglementaire et technique de la politique environnementale à mener.

Cette politique doit d'abord guider les projets immobiliers de l'Opération Campus, puisque tous les bâtiments seront construits selon des normes « Bâtiment Basse Consommation » ou « Haute Qualité Environnementale ». L'optimisation des besoins énergétiques permettra non seulement de réduire les coûts, mais également de réduire l'impact environnemental de notre bâti. Avec de nombreux bâtiments construits dans les années 60, notre marge de progression est grande. Nous n'oublierons pas non plus les possibilités de production d'énergie (solaire, géothermie, éolien) qui seront exploitées si leur faisabilité technique est validée.
La valorisation économique de ces réductions de consommation d'énergie primaire sera effectuée auprès de l'Electricité de Strasbourg, dans le cadre du partenariat signé entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et EDF, mais également dans le cadre de « via energia » consortium transfrontalier énergétique.

Une politique volontariste dans ce domaine ne peut exister qu'avec le soutien des personnels et des étudiants. En partenariat avec l'une des associations étudiantes les plus dynamiques dans ce domaine, « Campus vert », l'université Louis Pasteur a initié en 2007 une campagne « d'éco-gestes » pour faire la promotion des gestes qui favorisent l'économie d'énergie. Cette campagne sera poursuivie dans l'université de Strasbourg avec, en particulier, la mise au point d'indicateurs de consommation énergétique qui seront largement diffusés auprès des composantes et des laboratoires.

3. Une politique des transports innovante

L'un des enjeux majeurs de notre société est la réduction de l'utilisation de la voiture pour les déplacements liés au travail. Les collectivités locales ont depuis de longues années développé cette politique ; Strasbourg a été la première ville de France à réhabiliter le tramway en 1992 et est considérée comme pionnière parmi les « villes cyclables » de France. Le service interuniversitaire en charge des espaces extérieurs (au sein du Pôle Universitaire européen) a, depuis dix ans, contribué au développement de cette politique en installant, par exemple, plus de 3000 arceaux à vélos et en aménageant des pistes cyclables sur le domaine universitaire. Les universités ont signé la Charte de l'air, qui les engage sur la réduction d'émission de polluants et une gestion raisonnable des espaces verts. Elles viennent également de signer un partenariat avec la Ville pour une étude de déplacement des personnels (PDU).

Le transport urbain n'est pas du domaine de compétence des universités, cependant notre dialogue avec les collectivités locales permet de dégager des axes stratégiques qui portent leurs fruits. Actuellement 12% des déplacements s'effectuent en vélo, 27% en tram et moins de 8% des étudiants utilisent la voiture. Même si ces chiffres sont bons à l'échelle européenne ou en comparaison avec nos voisins allemands, une politique volontariste est encore nécessaire et sera intégrée à l'Opération Campus. Toutes les réalisations immobilières ins-

III. L'Opération Campus : des outils au service de l'université de Strasbourg

L'Opération Campus fait partie intégrante de la stratégie globale de développement de l'université de Strasbourg. Dans ce chapitre, nous détaillons les opérations spécifiques de l'Opération Campus, tout en les replaçant dans ce cadre stratégique général, et décrivons en particulier leur complémentarité avec celles soutenues par d'autres financements (CPER ou contrat triennal). Il est donc important de considérer les projets de l'Opération Campus dans ce cadre intégré, faute de quoi ils risqueraient d'apparaître comme incomplets ou déséquilibrés.

A. Objectifs scientifiques

Avec plus de 85 unités labellisées dont la moitié sont associées à l'INSERM, au CNRS ou à l'INRA, 1556 enseignants chercheurs publiants, 634 chercheurs des EPST et 2349 BIATOS ou ITA, les moyens humains et matériels au service de la recherche à l'université de Strasbourg la rendent digne des plus grandes universités européennes et mondiales. Elle peut ainsi se positionner, dans une concurrence internationale accrue, comme un acteur majeur auquel l'Opération Campus pourra apporter les moyens de défendre sa compétitivité.

1. L'excellence de la recherche

Depuis de longues années l'activité de recherche situe Strasbourg parmi les tous premiers sites de France. Outre le prix Nobel de chimie du professeur Jean-Marie Lehn, de nombreux prix et récompenses honorent les chercheurs strasbourgeois : 15 d'entre eux sont académiciens, dont le président actuel de l'Académie des sciences et 21 sont membres de l'IUF. Ces distinctions s'appuient sur une reconnaissance à l'international extrêmement forte : actuellement 69 projets européens sont développés par les chercheurs strasbourgeois (65 dans le cadre de la fin du 6ème PCRD et 4 dans celui du 7ème) ; 5 jeunes chercheurs d'excellence (sur les 9 français) ainsi que 3 chercheurs seniors viennent d'être récompensés par l'ERC. La valorisation de la recherche est en rapport avec cette excellence, puisque sont en cours de réalisation 36 projets ANR, 488 contrats pour un volume de 19,6 Millions d'euros, et 20 jeunes entreprises sont incubées.

Ces chiffres témoignent du dynamisme qui anime les acteurs de la recherche dans tous les domaines de l'université de Strasbourg. Ce dynamisme d'aujourd'hui construit l'université de demain, il est donc important d'ancrer l'excellence de la recherche au cœur de l'université de Strasbourg. Ceci ne peut se réaliser sans la mise à disposition d'outils de recherche performants et de lieux attractifs, en particulier dans une compétition que nous plaçons à l'échelon mondial. L'Opération Campus est certainement l'un des outils de ce développement.

De nombreuses opérations programmées, récemment réalisées ou inscrites au CPER 2007-2013 ont permis d'offrir de nouveaux espaces pour la recherche.

a. Site Cronenbourg-schiltigheim

L'inauguration de l'Institut Charles Sadron (CPER-Triennal) du CNRS sur le site de Cronenbourg- Schiltigheim affirme notre volonté commune de créer un pôle de recherche fort et identifié dans le domaine de la physique et la chimie des surfaces. C'est dans cet esprit que sera réalisé en 2009 l'aménagement de salles blanches pour les nanomatériaux (CPER), avec un cofinancement CPER-CNRS. Ces outils de recherche venant compléter l'offre de formation sur le site renforcée par la création d'un pôle physique dans le cadre du CPER pour des enseignements localisé dans des bâtiments historiques et impropre à une pédagogie pratique contemporaine.

b. Site Ville (Hôpital, Historique, Esplanade voir carte)

Sur le site de l'Esplanade, l'Institut de Science et Ingénierie Supramoléculaire (ISIS)), qui héberge les laboratoires du Professeur Jean-Marie Lehn, est un exemple d'infrastructure au service de la recherche fondamentale abritant également les locaux d'entreprises partenaires afin de faciliter le transfert des connaissances. Le fonctionnement de cette structure est assuré par l'un des tous premiers RTRA (Réseau Thématique de Recherche Avancé) créé en France. Le dynamisme et l'attractivité de cette structure nécessitent une extension pour les maintenir au meilleur niveau international (PROJET CAMPUS : Extension d'ISIS). Le développement de la chimie sur le campus s'appuie également sur la mise aux normes internationales des laboratoires situés dans l'Institut Lebel (CPER et SMDS). Ceci a pour objectif de libérer à l'horizon 2011, la totalité des laboratoires qui occupent la tour de chimie. Le devenir de cette tour est une question d'actualité, sa démolition n'étant pas envisageable d'un point de vue politique et urbanistique. La valorisation de cette construction devra donc passer par des solutions originales (PROJET CAMPUS : Tour de CHIMIE).

La multidisciplinarité de nos sites s'inscrit également dans des aspects immobiliers, avec l'ouverture en 2007 de la Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISHA). Financée par un programme CPER et triennal, elle offre un lieu d'accueil performant pour les 36 équipes de recherche, dont 5 labélisées Unité Mixte de Recherche avec le CNRS, en sciences humaines et sociales (histoire, archéologie, etc.). Cette maison a également une vocation de centre de ressources pour de nombreux chercheurs et étudiants qui travaillent dans des domaines proches.

La dynamique de modernisation des infrastructures de recherche doit se poursuivre sur le site de l'Esplanade avec la restructuration et l'aménagement d'un insectarium et d'une animalerie aux normes sur l'emplacement d'anciennes animaleries vétustes de l'Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC) du CNRS (PROJET CAMPUS : Insectarium) Cet outil innovant et performant est partie intégrante de la politique d'attractivité menée conjointement avec le CNRS pour de jeunes chercheurs prometteurs et déjà reconnus au niveau européen. Cette politique d'attractivité concerne aussi des locaux plus anciens mais structurellement sains, comme l'Institut de botanique où des espaces fonctionnels se doivent d'être restructurés lors de la mise aux normes de la consommation énergétique de ces bâtiments. (PROJET CAMPUS : Energie).

L'université de Strasbourg héberge également un secteur médical fort qui s'appuie sur de nombreuses équipes de recherche dont plusieurs sont labélisées INSERM. L'ouverture, début 2008, du nouvel hôpital civil a redonné un élan au pôle santé, élan qui se poursuit avec le début des travaux de reconstruction de la Faculté de Chirurgie dentaire. Ces opérations doivent être appuyées sur une amélioration des conditions d'accueil des équipes de recherche sur le site de la Faculté de Médecine. Ces équipes sont actuellement localisées dans des immeubles de grande hauteur (IGH) dont la réglementation ne permet pas la poursuite de leurs activités. La construction du Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg (CRBS), en lieu et place des IGH est inscrite au CPER et fortement soutenue par l'INSERM et l'université,. Ce centre doit accueillir à terme une fédération des unités de recherche INSERM. Une opération de démolition-reconstruction sur un financement sur l'Opération Campus permettra d'étendre cette stratégie de rénovation au bâtiment voisin qui abrite actuellement la médecine légale et des activités d'enseignement, permettant ainsi à une requalification complète de ce site dans un quartier en pleine mutation,. (PROJET CAMPUS : Faculté de Médecine).

c. Site d'Illkirch

La construction du Centre de Biologie Intégrée à Illkirch, projet financé dans le cadre du CPER est destinée à offrir des plateformes mutualisées dans le domaine de la biologie structurale et de l'imagerie animale. Inscrit dans plusieurs réseaux européens, en liaison directe avec les infrastructures existante de l'IGBMC et de l'Institut Clinique de la Souris, ouvert aux entreprises innovantes installées sur le pôle d'innovation d'Illkirch, ce projet est un exemple de mutualisation et d'innovation au service d'une excellence de la recherche. Dans le même esprit, l'implantation d'un cyclotron recherche (sur financement CPER) sur le pôle physique-chimie de Cronenbourg, va permettre de bénéficier de nouvelles sondes nucléaires pour les recherches en physique mais également pour l'imagerie biomédicale. On retrouve là un exemple de développement concerté entre l'université, les organismes de recherche et le monde économique.

2. Une valorisation innovante fédérant les acteurs

Le projet de Portes de l'Innovation visant au regroupement sous un même toit de tous les acteurs de l'innovation en région est inscrit au CPER 2007 – 2013, en effet dans ce domaine, les synergies sont déterminantes avec :

- l'incubateur d'entreprises d'Alsace (SEMIA), (c'est-à-dire environ une trentaine de créations sur trois ans, un ratio leader en lauréats aux concours nationaux création et émergence)
- les trois pôles de compétitivité (Alsace Biovalley – Innovations thérapeutiques, Véhicule du futur et Fibres Grand Est), le Cancéropôle Grand Est
- les établissements publics scientifiques et techniques (INSERM, CNRS, INRA)
- les Chambres de Commerce et d'Industrie et les agences relevant de la région Alsace et des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qui la composent (Alsace International, Agence Régionale de l'Innovation, ADIRA–Agence de développement économique du Bas-Rhin et CAHR (Comité d'action économique du Haut-Rhin).
- Conectus Alsace (qui fait aussi intervenir la Communauté Urbaine de Strasbourg et la Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace).

Cet ensemble, unique performant et ouvert au transfrontalier, permet déjà l'interaction entre les services de valorisation de l'ensemble des acteurs de la recherche publique alsacienne.

B. Objectifs pédagogiques

L'opération campus doit jouer un rôle structurant dans la manière dont L'université de Strasbourg se construit autour de sa mission d'enseignement, c'est une chance unique que tous les acteurs ont voulu saisir, et pour laquelle l'Opération Campus doit jouer un rôle structurant déterminant.

L'offre de formation sera organisée selon trois objectifs :

1. Des cursus de licence proposant soit une sortie à bac+3 reconnue par le monde du travail, soit une orientation vers des parcours plus longs ;
2. Une inscription des formations dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, en encourageant fortement la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs ;
3. Une adaptation de l'offre de formation tout au long de la vie.

Cette réflexion, engagée il y a plus d'un an lors de la préparation du contrat quadriennal et de la reconfiguration des offres de formation de l'université de Strasbourg, a été validée par les récentes évaluations de l'AERES. L'université de Strasbourg offre aux étudiants des formations pluridisciplinaires et d'excellence complétée par des actions pilotes comme la semaine d'accueil en L1 et la mise en place d'un espace réussite en licence.

L'université de Strasbourg se fera sur la base d'une program-

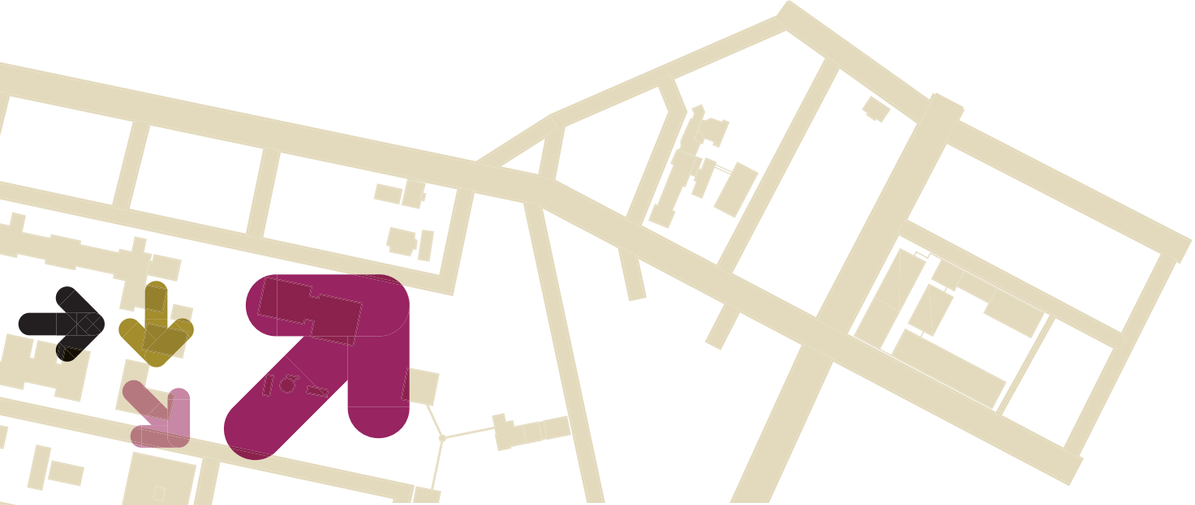

mation d'actions cohérentes, qui ne réussiront que grâce à la participation active de tous les acteurs concernés. Ainsi, depuis le printemps 2008, les réunions des CEVU s'effectuent en commun, ce qui a permis une connaissance mutuelle et a conduit à d'importantes avancées, comme un calendrier universitaire commun, des modalités de contrôle de connaissance communs, des modalités d'inscription communes, la création d'un Conseil des Ecoles doctorales etc. L'ensemble témoigne d'une réelle volonté d'optimisation des moyens humains et techniques, pour aboutir à une offre de formation d'excellence et ouverte sur le monde.

1. Espaces de formations moderne et mutualisés

La mutualisation et l'optimisation de l'offre de formation doivent aussi conduire à une rationalisation de l'occupation des espaces d'enseignement. Dès la rentrée 2009, une gestion commune et transparente des amphithéâtres va permettre de répondre au plus près aux demandes pédagogiques, mais aussi d'optimiser les installations existantes pour un meilleur contrôle des coûts de fonctionnement.
L'évolution des techniques pédagogiques est également un objectif prioritaire. Avec 98% des amphithéâtres sciences équipés en multimédia, l'université de Strasbourg offre déjà un cadre adapté à l'utilisation de nouveaux outils pédagogiques. La couverture wifi de tous les lieux d'études et la création progressive de salles de travail adaptées aux petits groupes permettront aux étudiants de préparer dans de bonnes conditions leurs travaux et présentations.
La présence systématique des langues disciplinaires (c'est à dire hors études spécifiques en langues) dans toutes les formations et le développement, initié à Strasbourg, des centres de ressource de langues sur tous les sites, permettent d'offrir à tous les étudiants une formation en langues étrangères adaptée à leur niveau et leurs disponibilités.

2. Bibliothèques sécurisés et fonctionnant en réseau

Avec la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNUS), l'université de Strasbourg dispose d'un outil unique d'ouverture de la connaissance aux étudiants et chercheurs en sciences humaines et sociales. Au cours de ces dernières années, des efforts importants ont été réalisés pour restructurer et sécuriser la BNUS, grâce à un investissement de plus de 61 millions d'euros de la part des collectivités locales et de l'Etat.
Réunies en réseau au sein du Service Commun de Documentation (SCD), les bibliothèques disciplinaires doivent accueillir sur de larges plages horaires les étudiants de Licence et Master. Si dans le domaine des sciences et techniques, la numérisation des ressources bibliographiques a conduit progressivement à l'optimisation et la mutualisation des conservations, dans le domaine des sciences humaines et juridiques des optimisations seront progressivement développées en parallèle avec la numérisation des fonds engagée par le SCD. Ces outils numériques sont ouverts aux étudiants par le biais du développement de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) et la puissance du réseau OSIRIS développé par les universités depuis plus de 20 ans.

3. Ecoles d'ingénieurs attractives et ayant une forte lisibilité

Les écoles d'ingénieurs intégrées ou associées à l'université de Strasbourg sont partie prenante de l'Opération Campus. Le dynamisme de ces écoles nécessite aujourd'hui d'accroître leurs capacités d'accueil. L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg occupe des locaux anciens, totalement dépassés d'un point de vue énergétique et dont une partie sera rénovée par un financement CPER. En finançant un complément à cette opération (PROJET CAMPUS : INSA), nous souhaitons soutenir la continuité et l'accélération de la rénovation.
L'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES) a développé depuis longtemps de fortes interactions avec l'Institut de Mécanique des Fluides (IMFS) et l'Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST). Ces deux écoles d'ingénieurs et ce laboratoire forment un ensemble cohérent tant par les approches pédagogiques que par les thématiques de recherche. Dans un projet ambitieux de mutualisation de moyens, de cohérence pédagogique et de lisibilité internationale, ces trois entités souhaitent se regrouper en une seule structure : Géosciences, Eau, Environnement et Ingénierie (G2EI). Ce projet permettra de développer des objectifs communs en recherche et développement, et de créer un lieu porteur pour la valorisation et la formation vers l'entreprise. La localisation du projet sur le site d'Illkirch est particulièrement pertinente puisqu'il accueille déjà deux autres écoles d'ingénieurs (ESBS-biologie et ENSPS–physique) et bientôt une troisième orientée vers l'informatique. A terme, nous créerons ainsi sur ce site un pôle ingénierie, en lien direct avec la zone d'activité industrielle du Parc d'innovation d'Illkirch. (PROJET CAMPUS : G2EI)
Le déplacement de ces écoles va libérer des espaces au centre ville, qui pourront être occupés par des composantes actuellement dispersées ou mal dotées, comme l'UFR des Arts, permettant ainsi une meilleure cohérence pédagogique. Ceci permettra un accroissement du nombre de salles pour la formation, une nécessité pour ces composantes.

C. Objectifs culturels et sociaux

L'université de Strasbourg affiche clairement sa volonté de placer l'université au cœur de la ville et de la société. Quels que soient les sites, notre campus se doit d'être ouvert à la fois vers la ville et vers nos partenaires de la recherche fondamentale et de l'économie. Cette volonté traduit la politique d'une université soucieuse de ses objectifs fondamentaux, qui souhaite cependant partager avec le plus grand nombre toutes les connaissances qu'elle produit. Ce partage des connaissances vers le grand public s'effectue notamment à travers l'action de la mission culturelle et scientifique, qui organise évènements et expositions. Cette mission travaille dans tous les domaines de l'université et en partenariat avec les musées de la ville de Strasbourg, et avec le centre d'animation scientifique « le Vaisseau » réalisé par le Conseil général du Bas-Rhin et dont les actions sont orientées vers le jeune public. Nous souhaitons regrouper les outils de l'université comme le Planétarium, le Jardin botanique, la galerie d'exposition et le Musée de sismologie dans le cadre homogène d'un Jardin des sciences, véritable parcours qui se prolonge vers le Vaisseau et la médiathèque Malraux situés à proximité (voir plan joint). Pour tenir compte de l'évolution des techniques et afin d'améliorer les conditions d'accès au Jardin des sciences tout en optimisant son fonctionnement, nous réaliserons la « Maison des Arts et Sciences » qui réunira en un seul lieu le Planétarium et une salle d'exposition temporaire,. (PROJET CAMPUS : Maison des Arts et Sciences)
L'université de Strasbourg dispose d'importantes collections d'une valeur scientifique considérable, fruit d'une histoire parfois mouvementée. Outre les collections du Musée zoologique, cogéré avec la ville de Strasbourg, l'université dispose d'un Herbier de plus de 400 000 pièces, d'un Musée de minéralogie avec ses 40 000 échantillons, d'un Musée d'anatomie normale, de collections d'ethnologie et d'égyptologie, sans oublier la collection des moulages antiques dont il n'existe d'équivalent qu'à Berlin. Grâce à l'Opération Campus, ces collections pourront être regroupées et conservées pour les générations futures dans des conditions optimales (PROJET CAMPUS : Conservation des collections). Elles seront bien sûr ouvertes aux chercheurs et montrées au public au travers d'expositions thématiques.
Cet effort sociétal s'adresse également aux personnes handicapées ; un groupe de travail prépare des propositions concrètes qui vont conduire à améliorer leur accueil : mise à disposition de salles handi-activité (« Maison de l'étudiant »), de lieux d'accueil et de soins (septembre 2009) et d'un accueil et soutien personnalisé. Si lors des restructurations des efforts importants sont réalisés pour faciliter l'accès aux locaux, la présence de nombreux bâtiments anciens complique encore cette volonté ; nous avons lancé un diagnostic accessibilité pour coordonner et prioriser ces actions.

D. Objectifs d'attractivité et de qualité de vie

Dans une université d'ambition internationale, l'attractivité et la qualité de vie s'adressent à tous les étudiants et tous les personnels qu'ils soient enseignants-chercheurs ou BIATOS.
La diversité de l'offre de formation ne peut en effet s'épanouir que dans un cadre de travail de qualité. Outre les conditions de travail, ceci implique un accueil des étudiants à la hauteur des ambitions de l'université de Strasbourg. En inscrivant la création d'une Maison de l'étudiant dans l'Opération Campus, nous avons voulu créer ce lieu central où un étudiant peut trouver non seulement des services, mais également le cadre d'une vie culturelle et associative. En localisant cette maison au cœur du campus, nous sommes certains de dynamiser la vie universitaire. (PROJET CAMPUS : Maison de l'étudiant). Ce dynamisme culturel est complété par un effort important visant à accueillir les activités sportives des étudiants dans un cadre aux normes actuelles et ouvert à tous. Le centre sportif de l'Esplanade offre déjà une variété d'activités sportives et fonctionne comme un lieu central d'accueil et d'information. Ce centre doit impérativement être rénové et étendu pour développer la pratique d'activités variées et étendre les plages horaires d'ouverture. (PROJET CAMPUS : Centre Sportif)
Ce volet de la vie étudiante est également complété par l'amélioration du cadre de vie hors études. La récente rénovation par le CROUS du restaurant universitaire de l'Esplanade est l'un des nombreux éléments qui contribuent à une vie étudiante épanouie. Strasbourg doit également offrir un logement étudiant financièrement accessible et de qualité. L'inscription à l'Opération Campus de la rénovation de la cité Appell, localisée à proximité immédiate de l'Esplanade, démontre cette volonté politique. (PROJET CAMPUS : Rénovation Cité Appell)

Notre volonté d'attractivité et d'ouverture à l'international doit s'appuyer sur des structures d'accueil au niveau des meilleures universités européennes. L'inauguration en 2007 du Collège doctoral européen, offrant plus de 100 chambres aux chercheurs et doctorants en court séjour à Strasbourg, illustre notre politique volontariste dans ce domaine. Celle-ci doit se poursuivre avec la création de la Maison de l'accueil international destinée aux étudiants de licence et master. Cette maison sera un lieu d'hébergement avec plus de 400 chambres, mais également un lieu d'accueil et d'information des étudiants étrangers ou des étudiants français désirant réaliser des parcours à l'étranger. Elle comportera également un centre de langues, destiné en particulier au Français Langue Etrangère (FLE). Gérée par le CROUS, elle sera située à proximité du campus à l'emplacement d'une friche portuaire qui jouxte la nouvelle médiathèque Malraux ; divers commerces y seront également installés afin de dynamiser l'espace. (PROJET CAMPUS : Maison de l'accueil international)

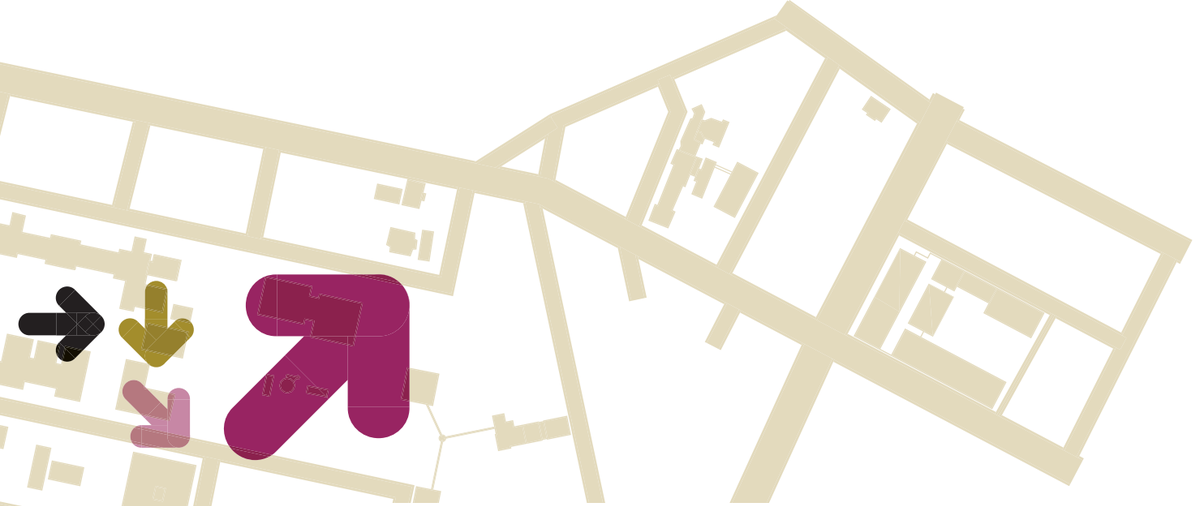

Si les études démontrent que le projet est économiquement viable, l'université de Strasbourg pourrait soutenir, par un apport foncier, la création d'une nouvelle cité universitaire de 200 chambres sur fonds propre du CROUS, à proximité du site d'Illkirch. Nous devons de manière générale anticiper les évolutions de la population étudiante ; c'est pourquoi, compte tenu des très grosses opérations d'accueil de nouvelles formations sur le site de l'hôpital, nous devons prévoir la création d'un nouveau lieu de vie sur ce site. (PROJET CAMPUS : Vie étudiante site de l'hôpital) L'université soutiendra auprès des collectivités le projet de développement privé d'hébergement des doctorants et des chercheurs sur le site de Cronenbourg, afin de répondre au déficit de logements proche du site de recherche.
Ces opérations de soutien au logement étudiant, compléter par des initiatives associatives soutenue par les collectivités locales (Résidence INSA , Foyer Saint Thomas), apportent des éléments de réponses aux besoins de logements pour les étudiants soulignés par les rapports Lanciaux.

Les personnels de l'université ne seront pas laissés pour compte ; la mutualisation déjà entamée du service d'action sociale sera menée à bien et, surtout, nous allons rénover le bâtiment qui l'abrite. Nous souhaitons également, grâce à un projet immobilier original, créer un espace petite enfance, qui sera à la disposition des jeunes parents, personnels et étudiants. Ce projet sera financé par les revenus d'appartements loués au prix du marché et spécifiquement destinés à l'hébergement des nouveaux arrivants à l'université. (PROJET CAMPUS : Maison des personnels)

La qualité d'une université se juge également par la qualité des espaces extérieurs. Si le site historique est un exemple d'aménagement en coopération avec la ville de Strasbourg, celui de l'Esplanade est resté figé sur une conception des années 1960 et n'a quasiment pas évolué depuis. L'objectif de notre projet est de rendre cet espace accueillant, agréable à vivre, doté d'espaces verts de qualité et de modes de circulation « doux » (vélo, piéton, transports en commun) (PROJET CAMPUS : Campus vert). Une réflexion sur le devenir des parkings de surface et de certaines rues du domaine universitaire est en cours ; un retour dans le domaine public permettrait de valoriser fortement l'espace universitaire par la construction d 'un parking souterrain et des aménagements paysagers en surface. L'éclairage public sera remplacé dans le cadre d'un PPP, dont les études préliminaires sont déjà en cours.

L'image d'une grande université internationale s'affirme aussi par la localisation de la présidence, comme l'ont souligné divers audits récents (IGAENR ou EUA). Il s'agit, d'une part, de regrouper et de mutualiser les services administratifs et, d'autre part, de localiser la présidence sur un site la fois fonctionnel et porteur d'une forte dimension symbolique. Une étude de faisabilité est en cours. Deux bâtiments « cibles » du campus historique se prêtent à cette localisation.(PROJET CAMPUS : Localisation de la Présidence)

IV. Stratégie et méthodologie de mise en œuvre

A. Une gouvernance efficace basée sur l'université unique

La création de l'université de Strasbourg sera effective au 1er janvier 2009. Ceci signifie que l'ensemble du domaine universitaire concerné par ce projet (600 000 m2 SHON, 101 bâtiments) sera sous l'autorité d'une seule présidence, géré par une seule administration et contrôlé par un seul conseil d'administration.
L'animation stratégique du dispositif est assurée par un chef de projet, Yves Larmet, vice-président « Patrimoine » de l'ULP, missionné par les trois présidents actuels dès février 2008,.
Cependant l'Opération Campus couvre également des domaines de la vie étudiante gérés par le CROUS et associe deux écoles d'ingénieurs externes à l'université, les organismes de recherche (CNRS, INSERM) ainsi que les collectivités locales. La coordination de ces différents acteurs est donc placée sous la responsabilité d'un groupe de pilotage. Ce groupe est présidé par le chef de projet de l'Opération Campus et comprend des représentants des conseils statutaires (CA, CS, CEVU), les directeurs de certains services de l'université : patrimoine, finances, valorisation, ainsi qu'un représentant du rectorat et des représentants des étudiants. Ce groupe invite régulièrement les représentants des collectivités en particulier pour les opérations d'aménagement urbain qui doivent s'inscrire dans la continuité.
Pour chaque projet un groupe spécifique a été créé, animé par l'ingénieur en charge du projet, qui est chargé d'assurer le dialogue et de suivre l'évolution des projets lors des phases préalables.

B. Une cellule technique performante

Le chef de projet est assisté d'un ingénieur recruté spécifiquement pour l'Opération Campus. Il s'appuie sur le service du patrimoine immobilier de l'université de Strasbourg, qui sera réuni en un lieu unique dès le 1er décembre 2008, permettant ainsi une coordination efficace entre les projets CPER, dont l'université assure la maîtrise d'ouvrage, et les projets de restructuration qui seront mis en œuvre dans le cadre de l'Opération Campus, en particulier les montages financiers et techniques des contrats de partenariat.
Les montages financiers pour réaliser des Contrats de Partenariats sont complexes. Au stade actuel du projet, il a été possible, dans une première approche prospective, de proposer des montages et regroupement théoriques qui nous semblent pertinents (voir tableaux financiers : Montages PPP). Cette approche préliminaire, basée sur les similitudes techniques des opérations, nécessitera par la suite des approfondissements.

C. Stratégie générale : un pilotage par projets et une coordination centrale

Si notre stratégie se veut cohérente, les projets qui la composent sont divers, aussi bien en ce qui concerne leurs objectifs, que leur nature technique, ou encore les participants ou bénéficiaires. Cette diversité des projets rendait nécessaire l'adoption d'une méthodologie décentralisée permettant l'évolution propre et spécifique de chaque projet, tout en restant dans un cadre stratégique bien défini et parfaitement coordonné. Pour cela un groupe de travail a été créé pour chacun des projets, avec pour mission de produire un cahier des charges servant d'appui à une étude de faisabilité, généralement externalisée et financée par l'université ou ses partenaires. Chacun de ces groupes de travail est soutenu techniquement par un ingénieur de l'université ou de l'un des partenaires. Ainsi, nos projets sont basés sur des diagnostiques sérieux et validés, nous permettant d'avoir opter pour des choix financiers et techniques de nos projets avec une vision sur le long terme de bons gestionnaires dans un esprit de la Loi sur les responsabilité des Universités.
Compte tenu de la spécificité du mode de financement de l'Opération Campus, il a été demandé aux groupes de travail d'étudier les aspects financiers du projet en particulier les éventuelles « recettes annexes » qui pourraient être générées par l'exploitation du bâtiment. Ceci a souvent nécessité des études de parangonnage (benchmarking) en France ou à l'étranger.
L'ensemble de ces études a permis de générer un dossier technique et financier pour chacune des opérations immobilières. Ces dossiers ne peuvent être joints à la présente candidature, mais ils constituent des éléments solides pour la réalisation rapide des opérations que nous souhaitons mener. Ils seront des éléments clé dans les études financières préalables au contrat de partenariat.

D. Une gestion coordonnée de la mise en œuvre des opérations

Les opérations immobilières inscrites dans l'Opération Campus doivent être parfaitement synchronisées avec les autres opérations déjà programmées dans le CPER 2007-2013 ou le contrat triennal. Cette mise en œuvre coordonnée est le fruit d'une volonté politique d'assurer une cohérence d'ensemble de la politique immobilière de l'université de Strasbourg, dont l'Opération Campus n'est qu'un des éléments. Une programmation en mode projet des opérations a été construite, tenant compte à la fois des contraintes techniques et de la disponibilité des financements (voir tableaux financiers : Montages PPP). Une cellule projet spécifique sera mise en place dans les phases ultérieures, et certaines tâches pourront être sous-traitées. Certaines opérations peuvent démarrer dans les tous prochains mois, d'autres devront attendre l'achèvement de projets CPER. Nous nous sommes fixés comme ambition d'achever les deux tiers des réalisations de l'Opération Campus pour 2015, échéance relativement courte en termes de projets immobiliers de cette envergure.

tableaux financiers

tableau général

Opérations achevées en 2008, en cours, ou en projet	Montage PPP ou MOP	Montant TTC		ETAT MESR			Collectivités Locales			Autres financements				
	chiffres en Millions d'euros	Maintenance	Coût investissement	Opération Campus	CPER (part état)	Etat (autres)	Opération Campus	CPER	Autres hors CPER	CROUS/CNOUS	Universités	EPST	Divers	
TOTAL			**843,1**	**289**	**94,83**	**59,02**	**65,31**	**133**	**46,08**	**24,2**	**37,67**	**16,6**	**65,96**	**831,37**
Enseignement - Recherche														
Plateforme de Biologie (2007)	MOP		1		1,2						0,8			
OFGBS (Illkirch)	MOP		1,5		0,6			0,9						
MISHA	MOP		12			4,57			7,43					
Chimie Leibe (1ère tranche)(2008)	MOP		10		9,5						1,1	2,2		
Extension Pôle (2009)	MOP		9								6			
Institut charles sadron (2008)	MOP		18						8			8		
Restructuration anglais/en	MOP		1								1			
Restructuration INSA (1ère tranche)	MOP		2,8		1,3			1,5						
IUFM (2ème tranche)	MOP		14,1		4,8			9,3						
Pôle d'administration (PAPS, PCPI)	MOP		49,1		15,5			22						
IUT Haguenau	MOP		6,23		1,23			5						
Centre en Biomédecine (CRBS)	MOP		45		8,75			8,75			23,5	4		
Faculté de pharmacie	MOP		2		1,3			0			0,7			
IUT Illkirch	MOP		2		1			1						
Salles blanches cronenbourg	MOP		2		1			1						
Pôle physique	MOP		5,8		2,65			3,15						
Extension IBMP	MOP		4		1,8			1,8				2,4		
Faculté Dentaire et soins	MOP		23,4					14,4			0,27		9	HUS
Pôle informatique (Illkirch)	MOP		4,7		3,2			1,5						
Chimie Leibe (2ème tranche)	MOP				2									
CBI (Illkirch)	MOP		11		3			8						
Cyclotron cronenbourg	MOP		0,8		0,4			0,4						
Porte de l'innovation	MOP		4,7		1			3,7						
Centre de formation musicien	MOP		3,2		0,2			3						
Restructuration INSA (2ème tranche)	PPP		21	21										
Reconstruction Fac de médecine	PPP		50	50										
Extension ISIS	PPP		7	7										
Insectarium	PPP		8	8										
Collections	PPP		30	30										
Pole Eau et environnement	PPP		50	15			25							
IEPE (cronenbourg)	MOP		3,2		1,6			1,6						
Ecole d'architecture strasbourg	MOP		27					8,1					18,9	Ministère culture
Projet ICAM (Schiltigheim)	Privé		32,2						26,2				6	privé
ENSSIB (Illkirch)	MOP		31			6	6							
Ecole d'avocats (EDAGE)	MOP		4,25						4,25					
Equipement des infrastructures														
IUT Haguenau	MOP		1		1									
bibliothèque Illkirch	MOP		0,2		0,2									
IUFM Strasbourg	MOP		1,2		1,2									
CPMI sélestat	MOP		0,2		0,2									
tour multimédia	MOP		2		2									
Pôle d'administration publique	MOP		1,1		1,1									
locaux faculté de médecine	MOP		0,3		0,3									
pôle informatique (Illkirch	MOP		0,5		0,5									
faculté dentaire	MOP		0,5		0,5									
Misha	MOP		2			0,6	1,8							
PCPI	MOP		12,4		3,3			9,1						
MAP école des langues	MOP		1,1		0,0		0,0							
Plateforme de biologie	MOP		1,1		0,5		0,3				0,4			
ETMA (Schiltigheim)	MOP		1,1			0,6	0,6							
total		0	505,18	141	72,43	11,77	34,3	103,6	46,18	0	33,97	16,6	33,9	
Activités Economiques														
Rénovation SUAS	SEA		9			8					1			
Tour de chimie	PPP		20	6		14								
Contrat de performance énergétique	PPP		40	40										
Portes de l'innovation	MOP		4,7		1			3,7						
Bourses de recherche Région-entreprise			1,5				1,5							
total		0	73,2	46	1	22	0	3,7	0	0	1	0	0	

Bibliothèques et ressources numériques														
Service central de documentation	MOP		2,1		1,3			0,8						
BNUS équipement	MOP		1		1									
BNUS	MOP		50		15,5	19		20,5						
Bibliothèque Illkirch (2ème tranche)	MOP		2,7		1,8			0,9						
SCD équipement	MOP		0,5		0,5									
Bibliothèque municipale mulreux (2008)	MOP		6				6							
total		0	55,8	0	14,6	19	0	22,2	0	0	0	0	0	
Accueil Enseignant-chercheurs														
Collège Doctoral Européen (2007)	MOP		12,5			6,25	6,25							
Logement doctorant Cronenbourg	Privé		15										15	privé
total		0	27,5	0	0	6,25	6,25	0	0	0	0	0	15	
Logement étudiants														
Cité Vosges B	MOP		4,5		3			1,5						
Cité Appell	PPP		32	32										
Maison de l'accueil international	PPP		16	16										
Résidence INSA	Privé		11,22				5,04						6,18	Association anciens
Foyer Saint Thomas	Privé		2,4				1,12						1,28	Privé
Residence Heritz (privé)	Privé		8										6	Privé
total		0	81,12	57	3	0	6,16	1,5	0	0	0	0	13,46	
Restauration														
Extension cronenbourg	MOP		1,3					1,3		0,2				
Rénovation esplanade	MOP		12							12				
Rénovation restaurant formation continue	MOP		1,2								1,2			
total		0	14,7	0	0	0	0	1,3	0	12,2	1,2	0	0	
Installations sportives														
Rénovation centre sportif esplanade	PPP		5	5										
total		0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Service vie étudiante														
Maison de l'étudiant (+logement)	PPP		27	27										
Carte culture multiservice														
Bourses mobilités (par an)			2				2							
Lieu de vie (Illkirch (+logement)	PPP		12							12				Privé ??
total		0	41	27	0	0	2	0	0	12	0	0	0	
Aménagement espace public														
Campus	MOP		4,5		3,8			0,7						
Campus vert	PPP		4	4										
Rue de l'université	MOP		1,3				1,3							
Place d'athènes	MOP		0,4				0,4							
espaces publics et liaisons diverses	MOP		12				12							
Rue goethe (2007)	MOP		1,3				1,3							
Place du foin	MOP		0,5				0,5							
Parking descartes (option basse 120 places)	PPP		3,4										3,4	privé
Eclairage public campus esplanade	PPP		1,5								1,5			
transport (cronenbourg, partie tram train esplanade, autres)														
total		0	29,2	4	3,8	0	15,5	0,7	0	0	1,5	0	3,4	
Autres														
Maison des arts et sciences	PPP		9	9										
equipement planétarium (?)	MOP		0,8				0,8							
total		0	9,8	9	0	0	0,8	0	0	0	0	0	0	
TOTAL														

tableaux financiers

tableau des investissements immobiliers de l'opération campus

Opérations achevées en 2008, en cours, ou en projet	Montage PPP ou MOP	Montant TTC		ETAT MESR			Collectivités Locales			Autres financements				
	chiffres en Millions d'euros	Maintenance	Coût investissement	Opération Campus	CPER (part état)	Etat (autres)	Opération Campus	CPER	Autres hors CPER	CROUS/CNOUS	Université	EPST	Divers	
TOTAL			**843,1**	**289**	**94,83**	**59,02**	**65,31**	**133**	**46,08**	**24,2**	**37,67**	**16,6**	**65,96**	**831,37**
Enseignement - Recherche														
Plateforme de Biologie (2007)	MOP		7		1,2						0,8			
OFGBS (Illkirch)	MOP		1,5		0,6			0,9						
MISHA	MOP		32			4,57			7,43					
Chimie Leibe (1ère tranche)(2008)	MOP		10		9,5						1,1	2,2		
Extension Pôle (2009)	MOP		9								6			
Institut charles sadron (2008)	MOP		18						8			8		
Restructuration amphi/pin	MOP		1								1			
Restructuration INSA (1ère tranche)	MOP		2,8		1,3			1,5						
IUFM (2ème tranche)	MOP		14,1		4,8			9,3						
Pôle d'administration (PAPS, PCPI)	MOP		49,1		15,5			22						
IUT Haguenau	MOP		6,23		1,23			5						
Centre en Biomédecine (CRBS)	MOP		45		8,75			8,75			23,5	4		
Faculté de pharmacie	MOP		2		1,3			8			0,7			
IUT Illkirch	MOP		2		1			1						
Salles planches cronenbourg	MOP		2		1			1						
Pôle physique	MOP		5,8		2,65			3,15						
Extension IBMP	MOP		4		1,8			1,8				2,4		
Faculté Dentaire et soins	MOP		23,4					14,4			0,27		9	HUS
Pôle informatique (Illkirch)	MOP		4,7		3,2			1,5						
Usine leibe (2ème tranche)	MOP		2		2									
CBI (Illkirch)	MOP		11		3			8						
Cyclotron cronenbourg	MOP		0,8		0,4			0,4						
Porte de l'innovation	MOP		4,7		1			3,7						
Centre de formation musicien	MOP		3,2		0,2			3						
Restructuration INSA (2ème tranche)	PPP		21	21										
Reconstruction Fac de médecine	PPP		50	50										
Extension ISIS	PPP		7	7										
Insectarium	PPP		8	8										
Collections	PPP		30	30										
Pole Eau et environnement	PPP		50	15			25							
CEPE (cronenbourg)	MOP		3,2		1,6			1,6						
Ecole d'architecture strasbourg	MOP		37					8,1					18,9	Ministère culture
Projet ICAM (Schiltigheim)	Privé		32,2						26,2				6	privé
ENSSIB (Illkirch)	MOP		31			6	6							
Ecole d'avocats (EDAGE)	MOP		4,25						4,25					
Equipement des infrastructures														
IUT Haguenau	MOP		1		1									
bibliothèque Illkirch	MOP		0,2		0,2									
IUFM Strasbourg	MOP		1,2		1,2									
CPME sélestat	MOP		0,2		0,2									
tour multimédia	MOP		2		2									
Pôle d'administration publique	MOP		1,1		1,1									
locaux faculté de médecine	MOP		0,3		0,3									
pôle informatique Illkirch	MOP		0,5		0,5									
faculté dentaire	MOP		0,5		0,5									
Misha	MOP		2			0,6	1,4							
PCPI	MOP		12,4		3,3			9,1						
MSAP école des langues	MOP		1,1		0,6		0,6							
Plateforme de biologie	MOP		1,1		0,5		0,3				0,4			
ETNA (Schiltigheim)	MOP		1,1			0,6	0,6							
total		0	505,18	141	72,43	11,77	34,3	103,6	46,18	0	33,97	16,6	33,9	
Activités Economiques														
Rénovation SUAS	SEA		9			8					1			
Tour de chimie	PPP		20	6		14								
Centrale de performance énergétique	PPP		40	40										
Portes de l'innovation	MOP		4,7		1			3,7						
Bourses de recherche Région-entreprise			1,5				1,5							
total		0	73,2	46	1	22	0	3,7	0	0	1	0	0	
Bibliothèques et ressources numériques														
Service central de documentation	MOP		2,1		1,3			0,8						
BNUS équipement	MOP		1		1									
BNUS	MOP		50		15,5	19		20,5						
Bibliothèque Illkirch (2ème tranche)	MOP		2,7		1,8			0,9						
SCD équipement	MOP		0,5		0,5									
Bibliothèque municipale mulreux (2008)	MOP		6				6							
total		0	55,8	0	14,6	19	0	22,2	0	0	0	0	0	
Accueil Enseignant-chercheurs														
Collège Doctoral Européen (2007)	MOP		12,5			6,25	6,25							
Logement doctorant Cronenbourg	Privé		15										15	privé
total		0	27,5	0	0	6,25	6,25	0	0	0	0	0	15	
Logement étudiants														
Cité Vosges B	MOP		4,5		3			1,5						
Cité Appell	PPP		32	32										
Maison de l'accueil international	PPP		16	16										
Résidence INSA	Privé		11,22				5,04						6,18	Association anciens
Foyer Saint Thomas	Privé		2,4				1,12						1,28	Privé
Residence Heritz (privé)	Privé		8										6	Privé
total		0	81,12	57	3	0	6,16	1,5	0	0	0	0	13,46	
Restauration														
Extension cronenbourg	MOP		1,3					1,3		0,2				
Rénovation esplanade	MOP		12							12				
Rénovation restaurant formation continue	MOP		1,2								1,2			
total		0	14,7	0	0	0	0	1,3	0	12,2	1,2	0	0	
Installations sportives														
Rénovation centre sportif esplanade	PPP		5	5										
total		0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Service vie étudiante														
Maison de l'étudiant (+logement)	PPP		27	27										
Carte culture multiservice														
Bourses mobilités (par an)			2				2							
Lieu de vie Illkirch (+logement)	PPP		12							12				Privé ??
total		0	41	27	0	0	2	0	0	12	0	0	0	
Aménagement espace public														
Campus	MOP		4,1		3,4			0,7						
Campus vert	PPP		4	4										
Rue de l'université	MOP		1,3				1,3							
Place d'athènes	MOP		0,4				0,4							
espaces publics et liaisons diverses	MOP		12				12							
Rue goethe (2007)	MOP		1,3				1,3							
Place du foin	MOP		0,5				0,5							
Parking descartes (option basse 120 places)	PPP		3,4										3,4	privé
Eclairage public campus esplanade	PPP		1,5								1,5			
transport (cronenbourg, partie tram train esplanade, autres)														
total		0	29,1	4	3,4	0	15,5	0,7	0	0	1,5	0	3,4	
Autres														
Maison des arts et sciences	PPP		9	9										
équipement planétarium (?)	MOP		0,8				0,8							
total		0	9,8	9	0	0	0,8	0	0	0	0	0	0	
TOTAL														

tableaux des surfaces concernées

Opérations achevées en 2008, en cours, ou en projet	Montage PPP ou MOP	Montant TTC		ETAT MESR			Collectivités Locales			Autres financements				
	chiffres en Millions d'euros	Maintenance	Coût investissement	Opération Campus	CPER (part état)	Etat (autres)	Opération Campus	CPER	Autres hors CPER	CROUS/CNOUS	Universités	EPST	Divers	
TOTAL			843,1	289	94,83	59,02	65,31	133	46,08	24,2	37,67	16,6	65,96	831,37
Enseignement - Recherche														
Plateforme de Biologie (2007)	MOP		1		1,2						0,8			
ORGBS (Illkirch)	MOP		1,5		0,6			0,9						
MISHA	MOP		12			4,57			7,43					
Chimie Lebel (1ère tranche)(2008)	MOP		10		0,5						1,1	2,2		
Extension Pôle (2009)	MOP		9								6			
Institut charles sadron (2008)	MOP		18						8			8		
Restructuration amphi/pôle	MOP		1								1			
Restructuration INSA (1ère tranche)	MOP		2,8		1,3			1,5						
IUFM (2ème tranche)	MOP		14,1		4,8			9,3						
Pôle d'administration (PAPS, PCPI)	MOP		49,1		15,5			22						
IUT Haguenau	MOP		6,23		1,23			5						
Centre en Biomédecine (CRBS)	MOP		45		8,75			8,75			23,5	4		
Faculté de pharmacie	MOP		2		1,3			0			0,7			
IUT Illkirch	MOP		2		1			1						
Salles blanches cronenbourg	MOP		1		1			1						
Pôle physique	MOP		5,8		2,65			3,15						
Extension IBMP	MOP		4		1,8			1,8				2,4		
Faculté Dentaire et soins	MOP		23,4					14,4			0,27		9	HUS
Pôle informatique (Illkirch)	MOP		4,7		3,2			1,5						
Chimie Lebel (2ème tranche)	MOP		2		2									
CBI (Illkirch)	MOP		11		3			8						
Cyclotron cronenbourg	MOP		0,8		0,4			0,4						
Porte de l'innovation	MOP		4,7		1			3,7						
Centre de formation musicien	MOP		3,2		0,2			3						
Restructuration INSA (2ème tranche)	PPP		21	21										
Reconstruction Fac de médecine	PPP		50	50										
Extension ISIS	PPP		7	7										
Insectarium	PPP		8	8										
Collections	PPP		30	30										
Pole Eau et environnement	PPP		50	15			25							
CEPE (cronenbourg)	MOP		3,2		1,6			1,6						
Ecole d'architecture strasbourg	MOP		27					8,1					18,9	Ministère culture
Projet ICAM (Schiltigheim)	Privé		32,2						26,2				6	privé
ENSSIB (Illkirch)	MOP		31			6	6							
Ecole d'avocats (EDAGE)	MOP		4,25						4,25					
Equipement des infrastructures														
IUT Haguenau	MOP		1		1									
bibliothèque Illkirch	MOP		0,2		0,2									
IUFM Strasbourg	MOP		1,2		1,2									
CPMI sélestat	MOP		0,2		0,2									
tour multimédia	MOP		2		2									
Pôle d'administration publique	MOP		1,1		1,1									
locaux faculté de médecine	MOP		0,5		0,5									
pôle informatique (Illkirch	MOP		0,5		0,5									
faculté dentaire	MOP		0,5		0,5									
Misha	MOP		2			0,6	1,8							
PCPI	MOP		12,4		3,3			9,1						
MAP école des langues	MOP		1,1		0,0		0,0							
Plateforme de biologie	MOP		1,1		0,5		0,3				0,4			
ETMA (Schiltigheim)	MOP		1,1			0,6	0,6							
total		0	505,18	141	72,43	11,77	34,3	103,6	46,18	0	33,97	16,6	33,9	
Activités Economiques														
Rénovation SUAS	SEA		9			8					1			
Tour de chimie	PPP		20	6		14								
Contrat de performance énergétique	PPP		40	40										
Portes de l'innovation	MOP		4,7		1			3,7						
Bourses de recherche Région-entreprise			1,5				1,5							
total		0	73,2	46	1	22	0	3,7	0	0	1	0	0	

Bibliothèques et ressources numériques														
Service central de documentation	MOP		2,1		1,3			0,8						
BNUS équipement	MOP		1		1									
BNUS	MOP		50		15,5	19		20,5						
Bibliothèque Illkirch (2ème tranche)	MOP		2,7		1,8			0,9						
SCD équipement	MOP		0,5		0,5									
Bibliothèque municipale mulreux (2008)	MOP		6				6							
total		0	55,8	0	14,6	19	0	22,2	0	0	0	0	0	
Accueil Enseignant-chercheurs														
Collège Doctoral Européen (2007)	MOP		12,5			6,25	6,25							
Logement doctorant Cronenbourg	Privé		15										15	privé
total		0	27,5	0	0	6,25	6,25	0	0	0	0	0	15	
Logement étudiants														
Cité Vosges B	MOP		4,5		3			1,5						
Cité Appell	PPP		32	32										
Maison de l'accueil international	PPP		16	16										
Résidence INSA	Privé		11,22				5,04						6,18	Association anciens
Foyer Saint Thomas	Privé		2,4				1,12						1,28	Privé
Residence Heritz (privé)	Privé		8										6	Privé
total		0	81,12	57	3	0	6,16	1,5	0	0	0	0	13,46	
Restauration														
Extension cronenbourg	MOP		1,3					1,3		0,2				
Rénovation esplanade	MOP		12							12				
Rénovation restaurant formation continue	MOP		1,2								1,2			
total		0	14,5	0	0	0	0	1,3	0	12,2	1,2	0	0	
Installations sportives														
Rénovation centre sportif esplanade	PPP		5	5										
total		0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Service vie étudiante														
Maison de l'étudiant (+logement)	PPP		27	27										
Carte culture multiservice														
Bourses mobilités (par an)			2				2							
Lieu de vie Illkirch (+logement)	PPP		12							12				Privé ??
total		0	41	27	0	0	2	0	0	12	0	0	0	
Aménagement espace public														
Campus	MOP		4,1		3,4			0,7						
Campus vert	PPP		4	4										
Rue de l'université	MOP		1,3				1,3							
Place d'athènes	MOP		0,4				0,4							
espaces publics et liaisons diverses	MOP		12				12							
Rue goethe (2007)	MOP		1,3				1,3							
Place du foin	MOP		0,5				0,5							
Parking descartes (option basse 120 places)	PPP		3,4										3,4	privé
Eclairage public campus esplanade	PPP		1,5								1,5			
transport (cronenbourg, partie tram train esplanade, autres)														
total		0	29,2	4	3,4	0	15,5	0,7	0	0	1,5	0	3,4	
Autres														
maison des arts et sciences	PPP		9	9										
equipement planétarium (?)	MOP		0,8				0,8							
total		0	9,8	9	0	0	0,8	0	0	0	0	0	0	
TOTAL														

Détail de la contribution de l'état dans le cadre de l'opération campus.

	Projet (s)	Montant etat opération campus (construction en MC)	Autres financements construction	type de projet	Remarques	Etude préalable	Appel d'offre	Travaux	Livraison
Groupe 1	G2EI	35	15	Construction neuve sur terrain Etat	Complément de financement à trouver	2009-10	2010-2011	2012	rentrée 2013
Groupe 2	Médecine	20	Néant	Construction neuve sur terrain Etat après démolition existant	Opération en cascade du projet CPER	2012	2013	2014	rentrée 2016
Groupe 3	INSECTARIUM	7,5	Néant	Construction neuve sur terrain Etat après démolition existant	Opérations qui sont toutes techniques et scientifiques, construction neuves, critères énergétiques semblales	2009	2010	2011-2012	Début 2013
	Extension ISIS	7	Néant	Construction neuve sur terrain Etat					
	Maison des arts et sciences	9	Néant	Construction neuve sur terrain Etat après démolition					
Groupe 4	Maison de l'étudiant	29	Néant	Construction neuve sur terrain Etat après démolition existant	Opérations comprenant du logement étudiants ou du logement. Certaines opérations en retard risquent de ralentir l'ensemble	2009	2011	2012-2015	Première en 2013
	Maison de l'accueil international	26,5	Néant	Restructuration très lourde					
	Tour de chimie	20	Néant	Restructuration lourde					
	Reconstruction cité Appelle	35	Néant	Restructuration très lourde					
Groupe 5	Maison des personnels	3,5	Néant	Restructuration et construction neuve	Opérations d'interventions sur les mêmes types de bâtiments historiques. Travaux en site occupés	2009	2011	2012-2015	Première en 2013
	Centre Sportif	4,5	Néant	Restructuration lourde					
	Présidence	6	Néant	Restructuration lourde					
	Conservation des collections	18	Néant	Restructuration lourde					
Groupe 6	Rénovation INSA	21	Néant	Gains énergétiques et rénovations lourdes	Opérations d'interventions sur les mêmes types de bâtiments des années 60. Travaux en site occupés	2009	2010	2011-2014	Première en 2012
	Performance énergétique	30	Néant	Gains énergétiques et rénovations lourdes					
Groupe 7	Campus vert (partie éclairage public)	2	Néant	Compléter des installations existantes, production d'énergie	Spécificité du métier	2009	2010	2011	Fin 2011

Campus Université de Strasbourg

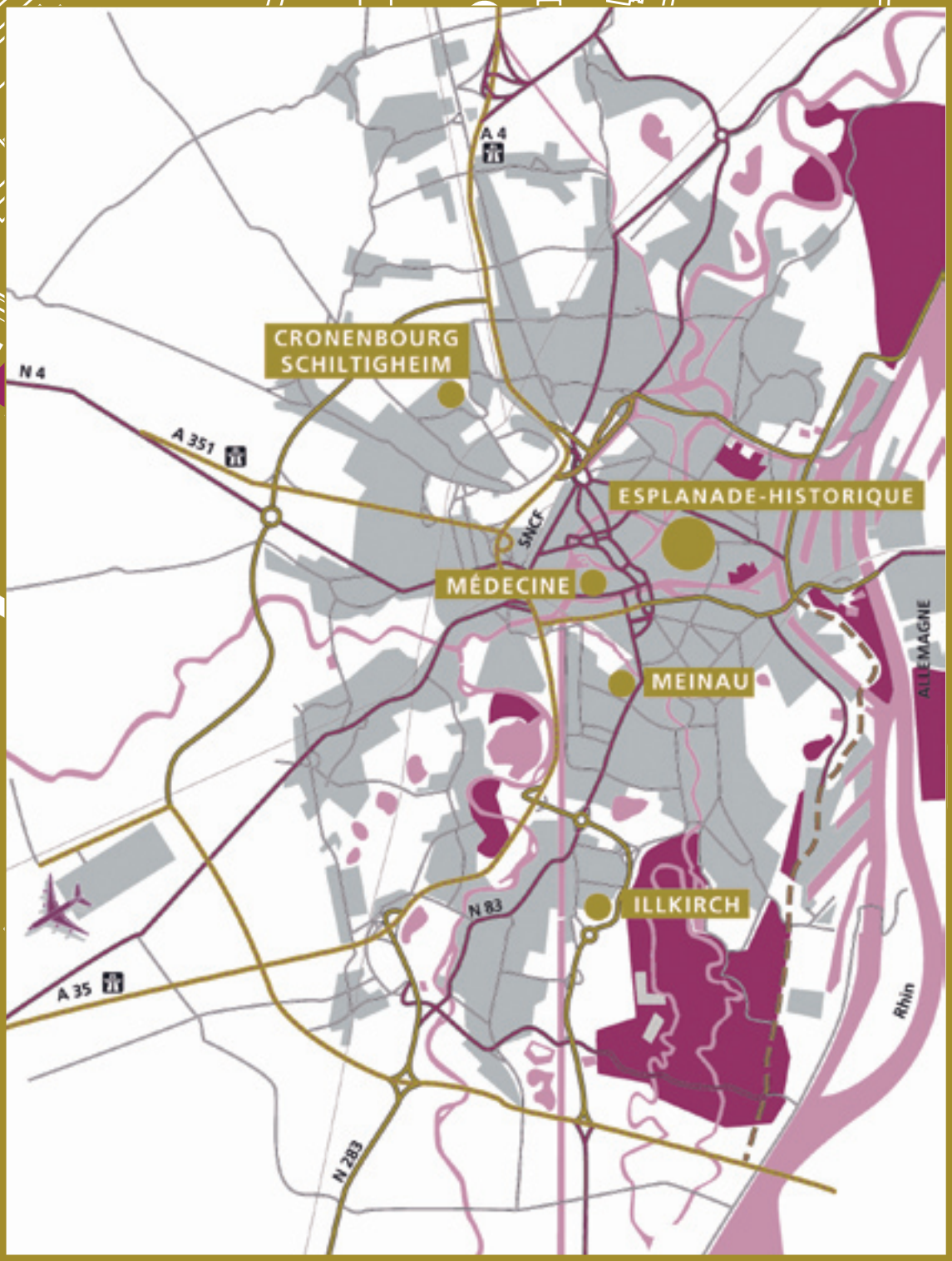

conception et impression : imprimerie UMB – 2008